



Assemblée générale

Distr. générale
27 novembre 2023
Français
Original : anglais

Soixante-dix-huitième session

Point 134 de l'ordre du jour

Projet de budget-programme pour 2024

Prévisions révisées : incidence des variations des taux de change et d'inflation

Rapport du Secrétaire général

Résumé

La pratique établie veut que l'on actualise les prévisions dont il est rendu compte dans le projet de budget-programme avant que celui-ci soit soumis à l'approbation de l'Assemblée générale. Il a été procédé à une actualisation préliminaire dans le projet de budget-programme présenté par le Secrétaire général en mai 2023.

Il est procédé dans le présent rapport à une actualisation des taux d'inflation retenus en mai 2023 aux fins de l'établissement du projet de budget-programme pour 2024. Sont également actualisés les taux de change entre le dollar des États-Unis et différentes devises utilisées par l'Organisation des Nations Unies, les coûts salariaux standard et les dépenses communes de personnel, ainsi que les taux de vacance.

Les taux actualisés n'ont pas été appliqués aux prévisions révisées ni aux états des incidences sur le budget-programme pour 2024, car la version finale du présent rapport a été établie plus tôt que les années précédentes, à la demande de l'Assemblée générale.

Il a également été procédé à une actualisation des montants sur lesquels portaient les recommandations faites par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur le projet de budget-programme pour 2024. Il sera procédé à l'actualisation des dépenses prévues dans les budgets supplémentaires, y compris des montants sur lesquels portent les recommandations du Comité, avant la décision finale que l'Assemblée générale prendra quant au budget-programme de 2024.

Dans l'actualisation préliminaire des coûts présentée dans le projet de budget-programme pour 2024, il n'avait été tenu compte que des projections relatives à l'inflation, qui s'élevaient à 64,2 millions de dollars.

Dans le présent rapport, le montant des ressources demandées a été ajusté sur la base de projections actualisées concernant l'inflation, de l'évolution des taux de



change et de prévisions actualisées concernant les postes, compte tenu des dernières décisions de la Commission de la fonction publique internationale relatives aux traitements des administrateurs. Les taux de vacance proposés pour 2024 sont de 11,1 % pour les administrateurs et de 9,1 % pour les agents des services généraux ; les taux pris en considération précédemment dans le projet de budget-programme pour 2024 étaient de 11,5 % pour les administrateurs et de 10,7 % pour les agents des services généraux (les taux approuvés par l'Assemblée générale pour 2023 étaient de 12,4 % pour les administrateurs et de 10,2 % pour les agents des services généraux).

Les ajustements susmentionnés se sont traduits par une majoration nette de 163,2 millions de dollars par rapport au montant du projet de budget-programme pour 2024 avant actualisation des coûts, soit 99 millions de dollars de plus que le montant de 64,2 millions de dollars obtenu en mai 2023 à l'issue de l'actualisation préliminaire des coûts. On trouvera dans les tableaux 1 a) et 1 b) des informations plus détaillées et des montants ventilés.

L'annexe II présente des informations sur les incidences effectives de l'actualisation des coûts par rapport aux projections d'actualisation faites en novembre 2022.

I. Introduction

1. Selon la pratique établie, le projet de budget-programme pour 2024, qui est présenté dans le document [A/78/6 \(Introduction\)](#), a été élaboré sur la base des mêmes niveaux de prix et des mêmes taux de change que le budget-programme de l'exercice en cours (2023), afin de faciliter la comparaison. Les incidences des révisions tenant aux projections relatives à l'inflation y sont présentées séparément dans une colonne intitulée « Actualisation des coûts » de manière que les États Membres aient une idée des coûts après actualisation préliminaire. La majoration des coûts tenant à l'actualisation préliminaire était estimée à 64,2 millions de dollars et est maintenant chiffrée à 163,2 millions de dollars après actualisation finale.
2. Le présent rapport a pour but d'informer l'Assemblée générale des incidences de l'évolution de l'inflation, des taux de change et d'autres paramètres d'actualisation des coûts sur le budget-programme avant qu'elle ne se prononce définitivement sur le montant du budget pour 2024.
3. L'actualisation des coûts porte sur les prévisions initiales du Secrétaire général figurant dans le projet de budget-programme et sur les montants découlant des recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (voir [A/78/7](#)). Le fait que les montants découlant des recommandations formulées par le Comité consultatif concernant le projet de budget-programme aient été actualisés ne préjuge en rien des décisions qui seront prises par l'Assemblée générale à leur endroit.
4. Faute de temps, les dépenses supplémentaires présentées dans les états des incidences sur le budget-programme et dans les rapports sur les prévisions révisées n'ont pas été actualisées, car la version finale du présent rapport a été établie plus tôt, à la demande de l'Assemblée générale.
5. La version finale du présent rapport a été établie environ deux semaines plus tôt que pour les exercices budgétaires précédents, dans le prolongement de la décision prise par l'Assemblée générale au paragraphe 8 de sa résolution [77/262](#), dans lequel elle souscrivait, entre autres, à la recommandation formulée par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires au paragraphe 25 de son premier rapport sur le projet de budget-programme pour 2023 ([A/77/7](#)). Elle a été établie conformément aux orientations de l'Assemblée et comprend à l'annexe II des informations sur les incidences effectives de l'actualisation des coûts sur un certain nombre de rubriques.
6. Les chiffres présentés dans les tableaux et les descriptifs sont arrondis.

II. Résumé des incidences de l'actualisation des coûts

7. On trouvera dans les tableaux 1 a) et 1 b) un résumé des incidences de l'actualisation des coûts et le montant des ressources nécessaires pour 2024 compte tenu des paramètres d'actualisation proposés par le Secrétaire général pour 2024.

Tableau 1 a)

Incidences de l'actualisation des coûts pour 2024, par grande catégorie de dépenses

(En millions de dollars des États-Unis)

	Prévisions avant actualisation des coûts	Actualisation des coûts afférents aux postes et emplois				Actualisation des coûts afférents aux autres objets de dépense	Total de l'actualisation des coûts	Prévisions après actualisation des coûts
		Traitements	Indemnité de poste	Dépenses communes de personnel	Taux de vacance			
Projet de budget-programme								
Ressources demandées par le Secrétaire général	3 340,5	39,3	9,3	34,3 ^a	26,2 ^b	54,1	163,2	3 503,7
Recommandations du Comité consultatif	(21,3)	(0,2)	(0,1)	(0,2)	0,3	(0,2)	(0,4)	(21,7)
Total	3 319,2	39,1	9,2	34,1	26,5	53,9	162,8	3 482,0
Actualisation préliminaire des coûts dans le projet de budget-programme								
		4,1	29,3	—	9,1	21,6	64,2	
Variation nette		35,0	(20,1)	34,1	17,4	32,2	98,6	

^a Dont 4,7 millions de dollars liés aux incidences des décisions de la Commission de la fonction publique internationale sur le budget-programme.

^b Dont 3,3 millions de dollars au titre du chapitre 36.

Tableau 1 b)

Incidences de l'actualisation des coûts pour 2024, par facteur de changement

(En millions de dollars des États-Unis)

	Prévisions avant actualisation des coûts	Actualisation des coûts			Total de l'actualisation des coûts	Prévisions après actualisation des coûts
		Taux de change	Inflation	Taux de vacance		
Projet de budget-programme						
Ressources demandées par le Secrétaire général ^a	3 340,5	27,6	109,4	26,2b	163,2	3 503,7
Recommandations du Comité consultatif	(21,3)	(0,4)	(0,3)	0,3	(0,4)	(21,7)
Total	3 319,2	27,2	109,1	26,5	162,8	3 482,0
Actualisation préliminaire des coûts dans le projet de budget-programme						
			55,1	9,1	64,2	
Variation nette		27,2	54,0	17,4	98,6	

^a Dont 4,7 millions de dollars liés aux incidences des décisions de la Commission de la fonction publique internationale sur le budget-programme.

^b Dont 3,3 millions de dollars au titre du chapitre 36.

III. Projet de budget-programme : actualisation des coûts

A. Actualisation des coûts afférents aux postes et emplois

8. L'actualisation des coûts afférents aux postes et emplois tient compte de plusieurs facteurs : la mise à jour des barèmes des traitements pour 2024 pour la catégorie des administrateurs et des fonctionnaires de rang supérieur et la catégorie des agents des services généraux et des catégories apparentées, les coefficients d'ajustement prévus pour 2024, les dépenses communes de personnel prévues pour 2024 et les taux de vacance prévus pour 2024. Au total, l'actualisation des coûts afférents aux postes, y compris aux emplois de temporaire (autres que pour les réunions) qu'il est proposé de reconduire, se chiffre à 109,1 millions de dollars en raison d'une révision à la hausse des traitements (39,3 millions de dollars), des coefficients d'ajustement (9,3 millions de dollars) et des dépenses communes de personnel (34,3 millions de dollars) et de l'augmentation des dépenses prévues du fait de l'application de taux de vacance plus faibles (26,2 millions de dollars).

9. Les informations relatives à l'actualisation des coûts afférents aux emplois de temporaire (autres que pour les réunions) font suite à la recommandation du Comité consultatif ([A/77/7/Add.38](#), par. 17), qui a été approuvée par l'Assemblée générale dans sa résolution [77/263](#) A.

1. Actualisation liée à la révision des traitements

10. Les traitements des administrateurs et des agents des services généraux sont ajustés à la faveur de l'actualisation des coûts de manière à tenir compte des nouveaux barèmes des traitements et de l'évolution de l'échelon moyen des fonctionnaires dans chaque classe.

11. Les traitements relatifs aux 5 220 postes d'administrateur(trice) prévus dans le projet de budget-programme pour 2024 ont été estimés à 408,9 millions de dollars sur la base des taux approuvés pour 2023. Les traitements relatifs aux 142 emplois de temporaire (autres que pour les réunions) réservés à des administrateurs ont été estimés à 10,3 millions de dollars dans le projet de budget-programme pour 2024. Le montant total des traitements pour les postes et les emplois a donc été estimé à 419,2 millions de dollars.

12. Conformément à la pratique établie, les traitements des administrateurs sont restés inchangés au moment de l'actualisation préliminaire, en mai 2023.

13. Dans le cadre de la présente actualisation, et avant ajustement des taux de vacance, les traitements des administrateurs, fixés par la Commission de la fonction publique internationale (CFPI), ont été majorés de 4,62 % et sont passés de 408,9 millions de dollars à 428,2 millions de dollars (439,0 millions de dollars après prise en compte d'un montant de 10,8 millions de dollars afférent aux emplois de temporaire qu'il est proposé de reconduire). Aucun changement significatif n'est intervenu dans la répartition des membres du personnel dans chaque classe, et il n'a donc pas été nécessaire d'ajuster ce paramètre. En conséquence, les traitements des administrateurs ont été majorés de 19,3 millions de dollars (19,8 millions de dollars si l'on prend en considération les emplois de temporaire (autres que pour les réunions) qu'il est proposé de reconduire), et cette majoration a été attribuée à l'inflation.

14. Les traitements des 5 114 agent(e)s des services généraux dont les postes étaient prévus dans le projet de budget-programme pour 2024 étaient estimés à 299,1 millions de dollars. Ceux des 78 agent(e)s des services généraux appelés à occuper des emplois de temporaire (autres que pour les réunions) ont été estimés à 5,4 millions de dollars

dans le projet de budget-programme pour 2024. Le montant total des traitements pour les postes et les emplois de temporaire a donc été estimé à 304,4 millions de dollars.

15. Dans le cadre de l'actualisation préliminaire des coûts, les traitements des agents des services généraux ont été ajustés en fonction des taux d'inflation actualisés pour 2023 et des taux prévus pour 2024. Cet ajustement s'est traduit par une majoration de 4,1 millions de dollars. Conformément à la pratique établie, il n'a pas été tenu compte des fluctuations monétaires (autrement dit, seule l'inflation a été prise en considération).

16. Dans le cadre de la présente actualisation, les traitements des agents des services généraux ont été ajustés en fonction des derniers barèmes applicables en septembre 2023. Il a également été procédé à des ajustements en fonction de l'inflation et à des ajustements visant à compenser les fluctuations de change entre le dollar des États-Unis et différentes devises. À la suite de ces ajustements, le montant des traitements des agents des services généraux a augmenté de 19,9 millions de dollars et est passé de 299,1 millions de dollars à 319,0 millions de dollars (et de 304,4 millions de dollars à 323,9 millions de dollars après prise en considération des emplois de temporaire (autres que pour les réunions) qu'il est proposé de reconduire). Cette évolution est principalement due à l'inflation.

17. On trouvera dans le tableau 2 un récapitulatif des incidences de l'actualisation des prévisions de dépenses afférentes aux traitements, par catégorie de personnel et par lieu d'affectation.

Tableau 2

Incidences de l'actualisation des prévisions de dépenses afférentes aux traitements (postes et emplois de temporaire (autres que pour les réunions) confondus) pour 2024, par catégorie de personnel et par lieu d'affectation

(En millions de dollars des États-Unis)

Lieu d'affectation	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur			Agents des services généraux et des catégories apparentées			Total	
	Avant actualisation des coûts	Après actualisation des coûts	Montant de l'actualisation des coûts	Avant actualisation des coûts	Après actualisation des coûts	Montant de l'actualisation des coûts	Après actualisation des coûts	Montant de l'actualisation des coûts
New York	183,7	192,6	8,9	116,7	122,1	5,4	314,7	14,4
Genève	104,2	109,0	4,8	97,6	105,6	8,0	214,5	12,8
Nairobi	17,2	18,1	0,9	5,9	4,8	(1,1)	22,8	(0,3)
Bangkok	16,9	17,6	0,8	12,1	12,3	0,3	30,0	1,0
Addis-Abeba	14,5	15,1	0,7	9,5	10,4	0,9	25,6	1,6
Vienne	15,3	16,0	0,7	9,2	9,9	0,7	25,9	1,4
Santiago	12,9	13,5	0,6	10,8	11,3	0,5	24,8	1,1
Beyrouth	10,9	11,4	0,5	11,5	15,5	4,0	26,9	4,6
Autres	43,7	45,7	2,0	31,2	31,9	0,7	77,6	2,7
Total partiel	419,2	439,0	19,8	304,4	323,9	19,4	762,9	39,3
Ajustement des taux de vacance	–	7,2	7,2	–	3,6	3,6	10,8	10,8
Total	419,2	446,2	27,0	304,4	327,5	23,0	773,7	50,0

2. Actualisation liée à la révision des coefficients d'ajustement (indemnité de poste)

18. Les coefficients d'ajustement sont ajustés périodiquement pour tenir compte de l'évolution du coût de la vie dans les lieux d'affectation. Ils contribuent à garantir que les administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur de l'Organisation aient un pouvoir d'achat équivalent, quel que soit leur lieu d'affectation.

19. Le montant à verser au titre de l'indemnité de poste prévu dans le projet de budget-programme pour 2024 avant actualisation des coûts s'élevait à 296,1 millions de dollars (dont 7,1 millions de dollars au titre des emplois de temporaire (autres que pour les réunions) qu'il est proposé de reconduire).

20. L'actualisation préliminaire opérée en mai 2023 a eu pour effet une majoration de 29,3 millions de dollars du montant afférent à l'indemnité de poste. L'augmentation tenait compte des coefficients d'ajustement applicables en mai 2023, mais aussi de l'inflation prévue pour le reste de 2023 et pour 2024.

21. Dans le cadre de la présente actualisation, les prévisions relatives aux coefficients d'ajustement ont été actualisées compte tenu des derniers coefficients promulgués par la CFPI (en septembre 2023), de l'inflation prévue pour le reste de 2023 et pour 2024 mais aussi du taux de change entre les monnaies locales et le dollar des États-Unis (voir appendice I, sect. B).

22. Compte tenu de ces changements, le montant estimatif à verser au titre de l'indemnité de poste en 2024 est passé de 296,1 millions de dollars à 305,4 millions de dollars, soit une majoration de 9,3 millions de dollars, avant ajustement des taux de vacance.

23. L'augmentation tient principalement à la hausse du coût de la vie prévue à Genève, New York et Addis-Abeba. Bien qu'il soit prévu que les coefficients d'ajustement s'appliquant à New York et à Addis-Abeba diminuent, le montant dû au titre des indemnités de poste devrait augmenter puisque les coefficients s'appliquent à un traitement de base net plus élevé qu'en 2023, en raison du relèvement des barèmes des traitements décidé par la CFPI.

24. On trouvera dans le tableau 3 une comparaison des coefficients d'ajustement pour 2023 et 2024, par lieu d'affectation.

Tableau 3

Incidences de l'actualisation des coefficients d'ajustement, par lieu d'affectation pour 2024

(En millions de dollars des États-Unis)

Lieu d'affectation	Coefficient d'ajustement prévu pour 2024 avant actualisation des coûts		Coefficient d'ajustement en vigueur (novembre 2023)	Coefficient d'ajustement prévu pour 2024 après actualisation des coûts		Montant de l'actualisation des coûts
	Pourcentage	Montant		Pourcentage	Montant	
New York	82,0	147,4	80,5	79,3	152,4	5,0
Genève	75,6	77,1	80,3	78,2	85,2	8,1
Beyrouth	120,0	13,0	35,3	102,8	12,2	(0,8)
Addis-Abeba	62,2	8,8	61,5	66,4	10,0	1,3
Nairobi	41,5	7,0	29,9	24,4	4,4	(2,6)
Bangkok	42,0	6,9	39,4	36,8	6,5	(0,4)
Vienne	40,8	6,1	46,3	43,0	6,9	0,8
Santiago	27,1	3,4	29,6	29,3	3,9	0,6

<i>Lieu d'affectation</i>	<i>Coefficient d'ajustement prévu pour 2024 avant actualisation des coûts</i>		<i>Coefficient d'ajustement en vigueur (novembre 2023) (pourcentage)</i>	<i>Coefficient d'ajustement prévu pour 2024 après actualisation des coûts</i>		<i>Montant de l'actualisation des coûts</i>
	<i>Pourcentage</i>	<i>Montant</i>		<i>Pourcentage</i>	<i>Montant</i>	
Autres	50,6	26,5		45,5	23,8	(2,7)
Total partiel		296,1			305,4	9,3
Ajustement afférent aux taux de vacance proposés					4,2	4,2
Total					309,6	13,5

3. Actualisation des coûts découlant de l'évolution des dépenses communes de personnel

25. Les dépenses communes de personnel correspondent aux dépenses de l'Organisation relatives aux prestations du personnel et englobent notamment les cotisations au régime des pensions, les cotisations aux régimes d'assurance maladie, les indemnités pour charges de famille, l'indemnité pour frais d'études et le paiement des voyages pour congé dans les foyers. Les prévisions pour 2024 ont été établies sur la base des dépenses engagées entre octobre 2022 et septembre 2023, puis ajustées en fonction de l'inflation prévue pour 2024.

26. Dans le projet de budget-programme pour 2024, les dépenses communes de personnel ont été estimées à 450,9 millions de dollars sur la base des taux approuvés pour 2023, dont 323,7 millions de dollars pour les postes d'administrateur (331,9 millions de dollars, après prise en compte d'un montant de 8,2 millions afférent aux emplois de temporaire (autres que pour les réunions) qu'il est proposé de reconduire) et 127,2 millions de dollars pour les postes d'agent des services généraux (129,3 millions de dollars, après prise en compte d'un montant de 2,1 millions de dollars afférent aux emplois de temporaire qu'il est proposé de reconduire). La répartition des dépenses communes de personnel avant actualisation des coûts, par lieu d'affectation et par type de prestation, est présentée dans les tableaux 4 a) et 4 c).

27. Conformément à la pratique et à la méthode établies, les dépenses communes de personnel n'ont pas été ajustées à l'occasion de l'actualisation préliminaire effectuée en mai 2023, puisque le calendrier ne permettait pas une estimation exacte des différents éléments constituant ce type de dépenses. Du fait de l'analyse plus approfondie à laquelle sont soumises les dépenses communes de personnel depuis 2021, analyse qui exige beaucoup de travail, et de la répartition inégale de ce type de dépenses au cours de l'exercice budgétaire, il n'a pas été possible d'obtenir une estimation exacte plus tôt dans l'année ; en effet, les dépenses communes de personnel connaissent généralement un pic entre juin et septembre, qui est principalement dû à une plus grande concentration des dépenses liées aux prises de fonctions, aux congés dans les foyers et à l'indemnité pour frais d'études pendant cette période.

28. Dans le cadre de la présente actualisation, et avant ajustement des taux de vacance, les dépenses communes de personnel ont été estimées à 484,6 millions de dollars pour 2024, dont 343,1 millions de dollars au titre des postes d'administrateur et 141,5 millions de dollars au titre des postes d'agent des services généraux. En ce qui concerne les emplois de temporaire (autres que pour les réunions) qu'il est proposé de reconduire, elles ont été estimées à 8,8 millions de dollars pour les administrateurs et à 2,1 millions de dollars pour les agents des services généraux, soit un total de 495,5 millions de dollars. La répartition des dépenses communes de

personnel après actualisation des coûts, par lieu d'affectation et par type de prestation, est présentée dans les tableaux 4 b) et 4 d).

29. L'augmentation de 34,3 millions de dollars tient principalement à l'augmentation de la rémunération considérée aux fins de la pension, qui entraîne une augmentation des cotisations versées par l'ONU au régime des pensions et, dans une moindre mesure, une augmentation des cotisations versées par l'Organisation aux régimes d'assurance maladie. Ces changements tiennent compte des tendances récemment constatées en matière de dépenses.

30. On trouvera dans les tableaux 4 a) à 4 d) une comparaison des dépenses communes de personnel pour 2023 et 2024, par catégorie de personnel, par lieu d'affectation et par type de prestation.

Tableau 4 a)

Prévisions concernant les dépenses communes de personnel pour 2024, pour les administrateurs et les fonctionnaires de rang supérieur (postes et emplois de temporaire (autres que pour les réunions) confondus), par lieu d'affectation (avant actualisation des coûts)

(En millions de dollars des États-Unis)

<i>Lieu d'affectation</i>	<i>Régime des pensions</i>	<i>Régimes d'assurance maladie</i>	<i>Indemnité pour charges de famille</i>	<i>Indemnité pour frais d'études</i>	<i>Voyages au titre du congé dans les foyers</i>	<i>Autres</i>	<i>Total</i>
New York	64,8	21,2	10,8	19,2	7,6	17,7	141,3
Genève	36,6	7,0	6,8	12,6	2,0	11,2	76,3
Nairobi	6,1	0,4	1,4	2,7	0,6	5,1	16,3
Bangkok	5,1	0,4	1,4	2,3	0,2	5,3	14,7
Vienne	5,9	0,4	1,3	2,6	0,5	3,0	13,8
Addis-Abeba	5,4	1,1	0,8	1,8	0,4	1,6	11,0
Beyrouth	3,8	0,2	1,4	1,2	0,1	3,5	10,3
Santiago	4,5	0,5	1,0	1,5	0,4	1,6	9,6
Autres	15,4	1,2	3,1	4,3	0,8	13,7	38,4
Total	147,7	32,4	28,1	48,2	12,7	62,8	331,9

Tableau 4 b)

Prévisions concernant les dépenses communes de personnel pour 2024, pour les administrateurs et les fonctionnaires de rang supérieur (postes et emplois de temporaire (autres que pour les réunions) confondus), par lieu d'affectation (après actualisation des coûts)

(En millions de dollars des États-Unis)

<i>Lieu d'affectation</i>	<i>Régime des pensions</i>	<i>Régimes d'assurance maladie</i>	<i>Indemnité pour charges de famille</i>	<i>Indemnité pour frais d'études</i>	<i>Voyages au titre du congé dans les foyers</i>	<i>Autres</i>	<i>Total</i>
New York	72,7	21,4	11,0	18,6	6,8	19,6	150,2
Genève	41,1	8,3	6,9	13,0	2,6	11,7	83,8
Nairobi	5,7	0,7	1,5	2,4	0,3	6,5	17,1
Addis-Abeba	6,7	0,5	1,3	2,5	0,6	3,4	15,0
Bangkok	6,8	0,7	1,0	1,7	0,4	3,5	14,2

<i>Lieu d'affectation</i>	<i>Régime des pensions</i>	<i>Régimes d'assurance maladie</i>	<i>Indemnité pour charges de famille</i>	<i>Indemnité pour frais d'études</i>	<i>Voyages au titre du congé dans les foyers</i>	<i>Autres</i>	<i>Total</i>
Beyrouth	6,0	1,2	0,9	1,8	0,4	1,5	11,7
Vienne	5,1	0,6	0,9	1,5	0,3	1,9	10,3
Santiago	4,3	0,2	0,8	0,8	0,1	2,6	8,9
Autres	17,3	2,4	3,1	5,4	1,0	11,7	40,8
Total partiel	165,8	36,1	27,5	47,7	12,5	62,3	351,9
Ajustement afférent au taux de vacance proposé							6,1
Total							358,0

Tableau 4 c)

Prévisions concernant les dépenses communes de personnel pour 2024, pour les agents des services généraux et des catégories apparentées (postes et emplois de temporaire (autres que pour les réunions) confondus), par lieu d'affectation (avant actualisation des coûts)

(En millions de dollars des États-Unis)

<i>Lieu d'affectation</i>	<i>Régime des pensions</i>	<i>Régimes d'assurance maladie</i>	<i>Indemnité pour charges de famille</i>	<i>Prestations dues à la cessation de service</i>	<i>Prime de connaissances linguistiques</i>	<i>Autres</i>	<i>Total</i>
New York	24,4	21,2	3,7	0,9	3,3	1,3	54,8
Genève	20,9	2,7	5,6	1,0	1,7	0,5	32,5
Santiago	2,7	1,2	0,8	0,3	0,5	0,5	6,0
Addis-Abeba	2,2	1,9	0,2	0,2	0,5	0,2	5,2
Beyrouth	1,9	1,0	0,4	0,0	0,7	0,6	4,7
Bangkok	2,5	0,7	0,2	0,0	0,5	0,1	4,1
Nairobi	2,0	0,4	0,2	0,1	0,2	0,1	2,9
Vienne	1,2	0,4	0,2	—	0,5	0,2	2,4
Autres	6,1	2,5	2,0	0,2	1,5	4,3	16,6
Total	63,8	32,0	13,3	2,8	9,4	7,9	129,3

Tableau 4 d)

Prévisions concernant les dépenses communes de personnel pour 2024, pour les agents des services généraux et des catégories apparentées (postes et emplois de temporaire (autres que pour les réunions) confondus), par lieu d'affectation (après actualisation des coûts)

(En millions de dollars des États-Unis)

<i>Lieu d'affectation</i>	<i>Régime des pensions</i>	<i>Régimes d'assurance maladie</i>	<i>Indemnité pour charges de famille</i>	<i>Prestations dues à la cessation de service</i>	<i>Prime de connaissances linguistiques</i>	<i>Autres</i>	<i>Total</i>
New York	25,8	24,8	5,6	4,8	1,5	2,2	64,5
Genève	22,7	5,3	5,8	1,5	1,3	0,9	37,5

<i>Lieu d'affectation</i>	<i>Régime des pensions</i>	<i>Régimes d'assurance maladie</i>	<i>Indemnité pour charges de famille</i>	<i>Prestations dues à la cessation de service</i>	<i>Prime de connaissances linguistiques</i>	<i>Autres</i>	<i>Total</i>
Beyrouth	3,3	0,7	0,3	0,4	0,2	0,4	5,3
Santiago	2,4	1,7	0,3	0,5	0,2	0,2	5,2
Addis-Abeba	2,1	1,5	0,5	0,3	0,0	0,3	4,7
Bangkok	2,6	0,9	0,3	0,2	0,0	0,2	4,1
Vienne	2,1	0,7	0,2	0,0	0,1	0,1	3,3
Nairobi	0,9	0,9	0,3	0,2	0,1	0,2	2,7
Autres	7,4	2,4	1,5	0,6	0,2	4,2	16,3
Total partiel	69,2	38,9	14,8	8,5	3,5	8,7	143,6
Ajustement afférent au taux de vacance proposé							1,9
Total							145,5

4. Actualisation des coûts découlant de l'évolution des taux de vacance

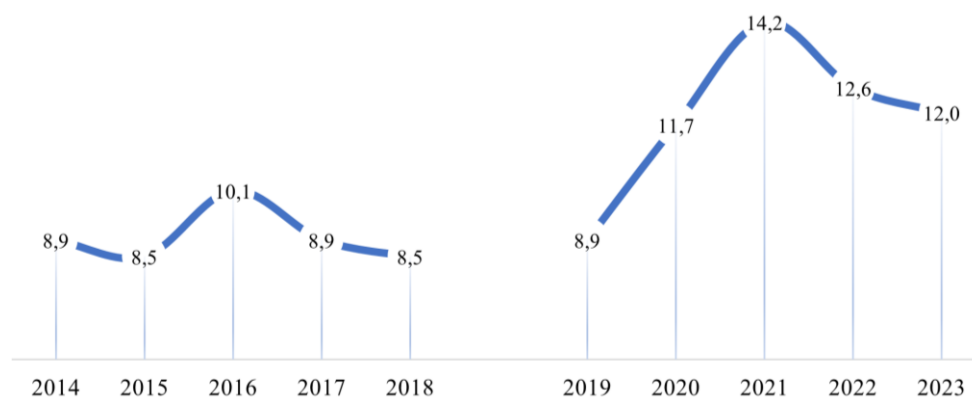
31. Comme indiqué par l'Assemblée générale au paragraphe 31 de sa résolution [70/247](#), le taux de vacance de postes est un instrument de calcul budgétaire. Au paragraphe 30 de sa résolution [77/262](#), l'Assemblée a décidé qu'un taux de vacance de 12,4 % serait utilisé pour les administrateurs et qu'un taux de vacance de 10,2 % serait utilisé pour les agents des services généraux. En outre, au paragraphe 25 de sa résolution, elle a prié le Secrétaire général de pourvoir rapidement les emplois vacants.

32. Au fil du temps, les taux de vacance afférents aux administrateurs ont été relativement stables et se sont établis en moyenne à 9 % environ. Ainsi, entre 2014 et 2018, ils se chiffraient en moyenne à 8,9 %. Le gel des recrutements tenant à la crise des liquidités a entraîné une augmentation de ces taux. Entre 2019 et 2023 (en septembre), les taux de vacance relatifs aux administrateurs se sont élevés en moyenne à 11,9 %, soit trois points de pourcentage de plus que le taux moyen enregistré jusqu'en 2018.

33. Associé à d'autres mouvements de personnel, le gel des recrutements a non seulement entraîné une augmentation des taux moyens, mais a également contribué à rendre les taux de vacance moins stables et moins prévisibles (voir figure I).

Figure I
Taux de vacance relatif aux administrateurs (2014-2023)

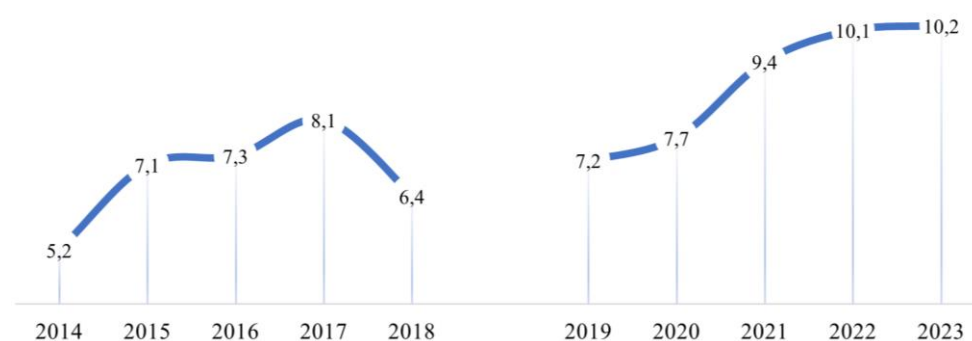
(En pourcentage)



34. Une tendance analogue a été observée pour les agents des services généraux. Les taux de vacance enregistrés entre 2014 et 2018 s'établissaient en moyenne à 7 %. Du fait du gel des recrutements, ils sont passés d'une moyenne de 7 % à une moyenne d'environ 9 % (voir figure II).

Figure II
Taux de vacance relatifs aux agents des services généraux (2014-2023)

(En pourcentage)



35. Dans le cadre de l'actualisation préliminaire des coûts, les taux de vacance ont été ajustés et sont passés de 12,4 % à 11,5 % pour les administrateurs et de 10,2 % à 10,7 % pour les agents des services généraux, compte tenu des taux de vacance moyens effectifs constatés en décembre 2022.

36. En septembre 2023, du fait d'un nouveau gel temporaire des recrutements en vigueur depuis la mi-juillet 2023, le taux de vacance effectif pour les administrateurs a atteint 12,3 %, alors qu'il s'établissait à 11,5 % en moyenne entre janvier et juin 2023. Pour les agents des services généraux, le taux de vacance a atteint 10,3 % en septembre, après une moyenne de 9,6 % entre janvier et juin 2023.

37. Il est supposé que les restrictions pesant sur les recrutements seront assouplies d'ici à janvier 2024.

38. Les données d'expérience montrent que les taux de vacance relatifs aux administrateurs et aux agents des services généraux diminuent d'environ 0,3 point de pourcentage par mois à l'issue de périodes pendant lesquelles ils ont été exceptionnellement élevés, sous réserve qu'aucune restriction ne soit en place. En

conséquence, les taux de vacance moyens pour 2024 sont estimés à 11,1 % pour les administrateurs et à 9,1 % pour les agents des services généraux.

39. Le tableau 5 présente l'incidence de l'évolution des taux de vacance, qui passent d'un taux approuvé de 12,4 % à un taux proposé de 11,1 % pour les administrateurs, et de 10,2 % à 9,1 % pour les agents des services généraux. Du fait de la diminution du taux de vacance, les prévisions de dépenses pour les postes et les emplois augmenteraient de 22,9 millions de dollars. En outre, la baisse des taux de vacance fait augmenter les contributions du personnel de 3,3 millions de dollars et le montant total des prévisions de dépenses passerait à 26,2 millions de dollars.

Tableau 5

Incidences des taux de vacance sur les prévisions de dépenses afférentes aux postes pour 2024, par catégorie de personnel et objet de dépense

(En millions de dollars des États-Unis)

Taux de vacance appliqué	Taux de vacance par catégorie de personnel (pourcentage)		Avant actualisation des coûts				Après actualisation des coûts			
	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur	Agents des services généraux et des catégories apparentées	Traitements	Indemnité de poste	Dépenses communes de personnel	Total	Traitements	Indemnité de poste	Dépenses communes de personnel	Total
Coût en année pleine (tous les postes sont pourvus)	—	—	821,9	347,3	528,7	1 697,8	872,4	351,5	569,6	1 793,6
Taux de vacance approuvé pour 2023	12,4	10,2	723,6	296,1	461,1	1 480,8	762,9	305,4	495,5	1 563,7
Taux de vacance proposé pour 2024	11,1	9,1					773,7	309,6	503,5	1 586,7

B. Actualisation des coûts afférents aux objets de dépense autres que les postes

40. Les coûts afférents aux objets de dépense autres que les postes sont actualisés en fonction de l'utilisation des devises et de l'inflation. Le montant total des ressources actualisé de la sorte s'élève à 794,4 millions de dollars (compte non tenu des contributions du personnel, des missions politiques spéciales et des emplois de temporaire qu'il est proposé de reconduire).

41. À l'issue de l'actualisation préliminaire réalisée en mai 2023 dans le cadre du projet de budget-programme pour 2024, le montant actualisé des coûts afférents aux objets de dépense autres que les postes s'élevait à 21,7 millions de dollars (compte non tenu des emplois de temporaire (autres que pour les réunions) qu'il est prévu de reconduire). Conformément à la méthode établie, il a été tenu compte de l'inflation aux fins de l'actualisation préliminaire des coûts, mais non des fluctuations monétaires.

42. Dans le cadre de la présente actualisation, les coûts afférents aux objets de dépense autres que les postes ont été ajustés en fonction des effets combinés de l'inflation et des fluctuations monétaires. Conformément à la méthode établie, l'inflation a été estimée à partir de l'indice des prix à la consommation publié par *The Economist*. Pour les devises pour lesquelles il existait un marché actif de contrats à terme de gré à gré, les ajustements liés aux opérations de change ont été fondés sur les taux d'intérêt à terme ; dans tous les autres cas, on s'est servi des taux de change

opérationnels de l'Organisation des Nations Unies. L'utilisation des devises a été estimée à partir du montant effectif des dépenses autres que celles afférentes aux postes entre octobre 2022 et septembre 2023.

43. La majoration de 35,5 millions de dollars tient essentiellement au fait qu'un taux d'ajustement de 2,9 % a été appliqué à la part de ces ressources qui ont été dépensées ou devraient être dépensées en dollars des États-Unis, à savoir 80,6 % (voir tableau 6). L'application du taux de 2,9 % traduit l'effet combiné d'une inflation plus élevée que prévu en 2023 (4,1 % selon les estimations d'octobre 2023, contre 3,7 % selon les prévisions de novembre 2022), et de l'inflation prévue pour 2024, à savoir 2,5 % (voir appendice I, sect. A). Les montants ont été ajustés en fonction du taux d'inflation actualisé uniquement.

44. En dehors du dollar des États-Unis, les ressources autres que celles affectées à des postes sont dépensées principalement en francs suisses et en euros et sont donc exposées aux fluctuations des cours de change de ces devises.

45. L'ONU a conclu des contrats à terme de gré à gré pour l'achat de francs suisses et d'euros en novembre 2023. Les francs suisses ont été achetés à un taux moyen de 0,8758 franc suisse pour 1 dollar des États-Unis (298,0 millions de francs suisses ont été achetés pour le budget ordinaire et 47,5 millions de plus l'ont été pour le plan stratégique patrimonial pour le Palais des Nations), tandis que 119,0 millions d'euros ont été achetés à un taux moyen de 0,925 euro pour 1 dollar des États-Unis. Les effets combinés de l'inflation et de la fluctuation des taux de change entre ces monnaies et le dollar des États-Unis sont présentés dans le tableau 6. La quantité des devises à acquérir a été calculée en fonction des prévisions relatives au montant et au calendrier des besoins en francs suisses et en euros pour 2024.

46. L'actualisation des coûts afférents aux objets de dépense autres que les postes se chiffre à 35,5 millions de dollars en raison de l'effet combiné d'une majoration de 29,4 millions de dollars imputable à l'inflation et d'une augmentation de 6,1 millions de dollars imputable à une dépréciation du dollar des États-Unis.

47. On trouvera dans le tableau 6 des informations supplémentaires sur les incidences de l'actualisation des coûts afférents aux objets de dépense autres que les postes pour chacune des principales monnaies utilisées (hors contributions du personnel).

Tableau 6

Incidences de l'actualisation des coûts afférents aux objets de dépense autres que les postes pour 2024, pour les principales monnaies utilisées

(En millions de dollars des États-Unis)

Monnaie	Monnaies utilisées en 2023 (pourcentage)	Prévisions pour 2024 (avant actualisation des coûts)	Coefficient d'ajustement	Montant de l'actualisation des coûts	Prévisions pour 2024 (après actualisation des coûts)
Dollar des États-Unis	80,6	640,0	1,029	20,7	660,7
Franc suisse	13,5	107,5	1,057	12,6	120,1
Euro	2,7	21,5	1,049	0,8	22,3
Peso chilien	0,8	6,6	1,077	0,5	7,1
Baht	0,6	4,7	1,032	0,1	4,9
Shilling kényan	0,4	2,8	0,829	(0,5)	2,4
Birr éthiopien	0,3	2,5	1,210	0,5	3,0

<i>Monnaie</i>	<i>Monnaies utilisées en 2023 (pourcentage)</i>	<i>Prévisions pour 2024 (avant actualisation des coûts)</i>	<i>Coefficient d'ajustement</i>	<i>Montant de l'actualisation des coûts</i>	<i>Prévisions pour 2024 (après actualisation des coûts)</i>
Nouveau shekel israélien	0,2	1,7	0,934	(0,1)	1,6
Autres	0,9	7,0	1,111	0,8	7,8
Total	100	794,4	1,045	35,5	829,8

48. En outre, les montants prévus au titre des contributions du personnel ont augmenté de 18,6 millions de dollars, dans le prolongement des nouveaux barèmes des traitements.

49. L'actualisation des coûts afférents aux voyages consiste exclusivement à appliquer les ajustements découlant de l'inflation associée au dollar des États-Unis. On ne s'attend pas à ce que l'évolution des coûts relatifs à un groupe particulier d'objets de dépense autres que les postes soit sensiblement différente des ajustements découlant d'une actualisation normale des coûts afférents aux objets de dépense autres que les postes. Une actualisation sur mesure est donc proposée pour trois cas particuliers, comme expliqué plus en détail à l'annexe II. On trouve également à l'annexe II des informations supplémentaires sur les incidences effectives de l'actualisation des coûts pour un certain nombre d'objets de dépense, conformément à la recommandation faite par le Comité consultatif (A/77/7, par. 25), qui a été approuvée par l'Assemblée générale au paragraphe 8 de sa résolution 77/262.

IV. Prévisions révisées et états des incidences sur le budget-programme pour 2024 : actualisation des coûts

Ressources demandées par le Secrétaire général et recommandations du Comité consultatif concernant les prévisions relatives aux dépenses supplémentaires qui ne figuraient pas dans le projet de budget-programme pour 2024

50. En plus des ressources demandées dans le projet de budget-programme pour 2024, au 20 novembre 2023, le Secrétaire général a demandé pour la même année des crédits supplémentaires d'un montant de 176 millions de dollars (contributions du personnel incluses), comme indiqué dans le tableau 7.

51. Les recommandations du Comité consultatif dont on avait connaissance au 20 novembre 2023 se soldent par une minoration de 0,6 million de dollars.

52. Pour permettre l'établissement du présent rapport dans des délais resserrés, le budget supplémentaire demandé par le Secrétaire général et les montants correspondants découlant des recommandations du Comité consultatif n'ont pas fait l'objet d'une actualisation des coûts. Ils le seront avant que l'Assemblée générale se prononce sur le montant du budget-programme de 2024.

Tableau 7
Prévisions révisées et états des incidences sur le budget-programme pour 2024
(contributions du personnel comprises)

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Rapport</i>	<i>Ressources demandées par le Secrétaire général^a</i>	<i>Recommandations du Comité consultatif</i>
A. Projets de construction		
État d'avancement du projet de rénovation du bâtiment nord de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes à Santiago (A/78/337)	10 132,7	(35,0)
Projet de mise aux normes parasismiques et de remplacement des équipements en fin de vie au siège de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, à Bangkok (A/78/346)	1 241,3	
État d'avancement des travaux de rénovation de l'Africa Hall à la Commission économique pour l'Afrique à Addis-Abeba (A/78/350)	13 475,7	
Mesures visant à remédier à la détérioration et aux capacités limitées des installations de conférence de l'Office des Nations Unies à Nairobi (A/78/382)	11 928,2	
Dixième rapport d'étape annuel sur le Plan stratégique patrimonial de l'Office des Nations Unies à Genève (A/78/503) ^b	23 402,7	
Remplacement des bâtiments à usage de bureaux A à J de l'Office des Nations Unies à Nairobi (A/78/510)	15 160,5	(117,6)
Total partiel (A)	75 341,1	(152,6)
B. Prévisions budgétaires révisées		
Prévisions révisées comme suite aux résolutions et décisions adoptées par le Conseil économique et social à sa session de 2023 (A/78/334)	1 546,8	44,6
Prévisions révisées concernant les chapitres 29A (Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité) et 29B (Département de l'appui opérationnel) du projet de budget-programme pour 2024 concernant la lutte contre le racisme et la promotion de la dignité de toutes et tous au Secrétariat de l'ONU (A/78/384)	1 101,8	(64,5)
Prévisions révisées concernant le chapitre 34 (Sûreté et sécurité) du projet de budget-programme pour 2024 et ayant trait à la résilience stratégique (A/78/530)	2 780,6	
Prévisions révisées comme suite aux résolutions et décisions adoptées par l'Assemblée générale à sa soixante-dix-septième session (A/78/550)	3 802,9	
Prévisions révisées comme suite aux résolutions et décisions adoptées par le Conseil des droits de l'homme à ses cinquante-deuxième, cinquante-troisième et cinquante-quatrième sessions ordinaires et à sa trente-sixième session extraordinaire, en 2023 (A/78/574)	54 181,3	
Total partiel (B)	63 413,4	(19,9)
C. États des incidences sur le budget-programme		
Incidences sur le budget-programme des recommandations et décisions figurant dans le rapport du Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies (A/C.5/78/4)	(293,0)	
Incidences sur le budget-programme des recommandations et décisions figurant dans le rapport de la Commission de la fonction publique internationale pour 2023 (A/C.5/78/5)	4 707,0	
Incidences sur le budget-programme : groupe de travail à composition non limitée sur la sécurité du numérique et de son utilisation (2021-2025) créé en application de la résolution 75/240 de l'Assemblée générale (A/C.5/78/14)	328,1	
Incidences sur le budget-programme : vérification du désarmement nucléaire (A/C.5/78/15)	67,6	

<i>Rapport</i>	<i>Ressources demandées par le Secrétaire général^a</i>	<i>Recommandations du Comité consultatif</i>
Incidences sur le budget-programme : le lourd héritage des armes nucléaires : assistance aux victimes et remise en état de l'environnement dans les États Membres touchés par l'emploi ou la mise à l'essai d'armes nucléaires (A/C.5/78/16)	67,6	
Incidences sur le budget-programme : nouvelles mesures concrètes de prévention d'une course aux armements dans l'espace (A/C.5/78/17)	150,0	
Incidences sur le budget-programme : systèmes d'armes létaux autonomes (A/C.5/78/18)	165,1	
Incidences sur le budget-programme : progrès de l'informatique et des télécommunications et sécurité internationale (A/C.5/78/19)	140,1	
Incidences sur le budget-programme : renforcement et promotion du régime conventionnel international (A/C.5/78/21)	269,8	
Incidences sur le budget-programme : appel mondial pour une action concrète en vue de l'élimination du racisme, de la discrimination raciale, de la xénophobie et de l'intolérance qui y est associée et de l'application intégrale et du suivi de la Déclaration et du Programme d'action de Durban (A/C.5/78/22)		
Incidences sur le budget-programme : promotion d'une coopération internationale inclusive et efficace en matière fiscale à l'Organisation des Nations Unies (A/C.5/78/23)	1 671,3	
Incidences sur le budget-programme : Centre sous-régional pour les droits de l'homme et la démocratie en Afrique centrale (A/C.5/78/24)	2 230,9	
Incidences sur le budget-programme : Suivi et application des Modalités d'action accélérées des petits États insulaires en développement (Orientations de Samoa) et de la Stratégie de Maurice pour la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement (A/C.5/78/25)	129,8	
Incidences sur le budget-programme : suivi de la cinquième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés (A/C.5/78/26)	27,4	
Incidences sur le budget-programme : suivi et mise en œuvre des textes issus des Conférences internationales sur le financement du développement (A/C.5/78/27)	–	
Total partiel (C)	9 778,5	
D. Missions politiques spéciales		
Prévisions révisées concernant les chapitres 3 (Affaires politiques) et 36 (Contributions du personnel) du projet de budget-programme pour 2024 (A/78/6 (Sect. 3)/Add.7)	22 152,2	
Total partiel (D)	22 152,2	
E. Subventions		
Rapport sur l'utilisation de l'autorisation d'engagement de dépenses et demande de subvention pour le Tribunal spécial résiduel pour la Sierra Leone (A/78/363)	2 968,3	(148,3)
Rapport sur l'utilisation de l'autorisation d'engagement de dépenses et demande de subvention pour les Chambres extraordinaires au sein des tribunaux cambodgiens (A/78/515)	2 333,4	(233,3)
Total partiel (E)	5 301,7	(381,6)
Total	175 986,9	(554,1)

^a Situation au 20 novembre 2023. Une liste finale sera fournie dans le rapport du Secrétaire général intitulé « Fonds de réserve : état récapitulatif des incidences sur le budget-programme et des prévisions révisées » ([A/C.5/78/28](#)).

^b Non compris dans le projet de budget-programme pour 2024.

Annexe I

Tableaux complémentaires

Tableau complémentaire I a)

Incidences des changements apportés aux paramètres d'actualisation des coûts, par chapitre du budget

(En millions de dollars des États-Unis)

Chapitre du budget	Prévisions pour 2024 (avant actualisation des coûts)	Actualisation des coûts afférents aux postes				Actualisation des coûts afférents aux autres objets de dépense	Total de l'actualisation des coûts	Prévisions pour 2024 (après actualisation des coûts)
		Traitements	Indemnité de poste	Dépenses communes de personnel	Taux de vacance			
1. Politiques, direction et coordination d'ensemble	89,6	1,6	(0,1)	1,1	(1,0)	0,8	2,4	92,0
2. Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences	346,3	6,2	2,9	6,8	0,3	4,4	20,6	366,9
3. Affaires politiques ^a	75,9	1,4	0,2	1,5	2,1	0,1	5,4	81,2
4. Désarmement	15,2	0,2	0,1	0,3	0,4	0,3	1,2	16,5
5. Opérations de maintien de la paix	53,1	1,0	(0,4)	0,1	1,5	1,9	4,2	57,3
6. Utilisations pacifiques de l'espace	4,9	0,1	0,1	0,1	(0,4)	0,0	(0,1)	4,8
7. Cour internationale de Justice	29,8	0,3	0,5	1,2	(0,1)	0,9	2,8	32,6
8. Affaires juridiques	60,4	1,0	0,7	1,2	2,8	0,5	6,3	66,7
9. Affaires économiques et sociales	87,6	1,7	0,7	2,0	2,9	0,3	7,6	95,2
10. Pays les moins avancés, pays en développement sans littoral et petits États insulaires en développement	9,6	0,1	0,1	0,2	(1,0)	0,1	(0,6)	9,0
11. Appui du système des Nations Unies à l'Agenda 2063 de l'Union africaine : L'Afrique que nous voulons	8,7	0,1	0,1	0,2	0,5	0,1	1,0	9,7
12. Commerce et développement	80,5	2,0	1,7	2,4	(3,2)	0,2	3,2	83,7
13. Centre du commerce international	20,5	—	—	—	—	1,3	1,3	21,7
14. Environnement	21,9	0,3	(0,5)	(0,3)	0,5	0,1	0,1	22,0
15. Établissements humains	13,5	0,0	(0,6)	(0,5)	0,7	0,0	(0,4)	13,1
16. Contrôle international des drogues, prévention du crime et du terrorisme et justice pénale	22,7	0,5	0,4	0,4	(0,2)	0,1	1,2	23,9
17. ONU-Femmes	10,6	0,2	0,1	0,2	(0,4)	0,0	0,2	10,8
18. Développement économique et social en Afrique	85,3	0,9	1,2	1,8	2,8	1,5	8,3	93,6

Chapitre du budget	Prévisions pour 2024 (avant actualisation des coûts)	Actualisation des coûts afférents aux postes				Actualisation des coûts afférents aux autres objets de dépense	Total de l'actualisation des coûts	Prévisions pour 2024 (après actualisation des coûts)
		Traitements	Indemnité de poste	Dépenses communes de personnel	Taux de vacance			
19. Développement économique et social en Asie et dans le Pacifique	54,6	0,2	(0,4)	0,6	1,5	0,2	2,1	56,7
20. Développement économique en Europe	37,1	1,0	0,8	1,2	(0,6)	0,1	2,4	39,4
21. Développement économique et social en Amérique latine et dans les Caraïbes	58,7	1,5	0,6	0,8	1,8	0,6	5,2	63,9
22. Développement économique et social en Asie occidentale	49,0	1,4	(0,9)	(1,6)	2,0	0,3	1,2	50,2
23. Programme ordinaire de coopération technique	44,9	—	—	—	—	1,4	1,4	46,2
24. Droits humains	143,2	2,2	1,8	2,8	(0,6)	1,4	7,6	150,8
25. Réfugiés : protection internationale, solutions durables et assistance	44,6	0,0	0,0	0,0	—	2,5	2,5	47,2
26. Réfugiés de Palestine	55,2	0,6	(1,7)	0,4	1,6	0,4	1,4	56,6
27. Aide humanitaire	27,2	(0,0)	(0,0)	0,3	1,1	0,2	1,6	28,8
28. Communication globale	109,0	2,7	0,8	2,4	4,3	0,7	10,9	119,8
29A. Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité	61,5	1,0	0,5	1,2	1,6	0,4	4,8	66,3
29B. Département de l'appui opérationnel	96,4	1,1	0,2	1,9	(1,9)	0,7	2,0	98,3
29C. Bureau de l'informatique et des communications	54,0	0,6	0,1	0,8	0,1	0,8	2,4	56,4
29D. Administration (Nairobi)	15,3	(0,4)	(0,5)	(0,3)	1,6	(0,2)	0,3	15,6
29E. Administration (Genève)	77,4	2,0	0,5	1,9	0,1	7,8	12,3	89,7
29F. Administration (Vienne)	19,8	0,4	0,1	0,3	(0,5)	0,3	0,6	20,4
30. Contrôle interne	22,1	0,4	0,1	0,4	1,8	0,1	2,7	24,9
31. Activités administratives financées en commun	8,0	—	—	—	—	—	—	8,0
32. Dépenses spéciales	86,7	—	—	—	—	2,7	2,7	89,4
33. Travaux de construction, transformation et amélioration des locaux et gros travaux d'entretien	31,0	—	—	—	—	1,0	1,0	32,0
34. Sûreté et sécurité	127,3	6,9	0,1	2,2	0,9	1,2	11,2	138,4
35. Compte pour le développement	16,3	—	—	—	—	0,5	0,5	16,8
36. Contributions du personnel	290,0	—	—	—	3,3	18,6	21,9	311,9
Total	2 565,2	39,3	9,3	34,3	26,2	54,1	163,2	2 728,4

^a Hors missions politiques spéciales.

Tableau complémentaire I b)

Incidences des variations de l'inflation, des taux de change et des taux de vacance par chapitre du budget

(En millions de dollars des États-Unis)

		Ressources demandées par le Secrétaire général	Actualisation des coûts			Total	Prévisions budgétaires
			Taux de change	Inflation	Taux de vacance		
Chapitre du budget		(1)	(2)	(3)	(4)	(5) = (2 + 3 + 4)	(6) = (1 + 5)
1.	Politiques, direction et coordination d'ensemble	89,6	0,6	2,8	(1,0)	2,4	92,0
2.	Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences	346,3	8,1	12,2	0,3	20,6	366,9
3.	Affaires politiques ^a	75,9	(0,6)	3,8	2,1	5,4	81,2
4.	Désarmement	15,2	0,1	0,8	0,4	1,2	16,5
5.	Opérations de maintien de la paix	53,1	(1,9)	4,6	1,5	4,2	57,3
6.	Utilisations pacifiques de l'espace	4,9	0,1	0,2	(0,4)	(0,1)	4,8
7.	Cour internationale de Justice	29,8	0,9	1,9	(0,1)	2,8	32,6
8.	Affaires juridiques	60,4	1,5	2,0	2,8	6,3	66,7
9.	Affaires économiques et sociales	87,6	—	4,7	2,9	7,6	95,2
10.	Pays les moins avancés, pays en développement sans littoral et petits États insulaires en développement	9,6	—	0,4	(1,0)	(0,6)	9,0
11.	Appui du système des Nations Unies à l'Agenda 2063 de l'Union africaine : L'Afrique que nous voulons	8,7	(0,0)	0,5	0,5	1,0	9,7
12.	Commerce et développement	80,5	5,3	1,1	(3,2)	3,2	83,7
13.	Centre du commerce international	20,5	1,2	0,1	0,0	1,3	21,7
14.	Environnement	21,9	0,4	(0,8)	0,5	0,1	22,0
15.	Établissements humains	13,5	0,7	(1,7)	0,7	(0,4)	13,1
16.	Contrôle international des drogues, prévention du crime et du terrorisme et justice pénale	22,7	0,5	0,9	(0,2)	1,2	23,9
17.	ONU-Femmes	10,6	—	0,6	(0,4)	0,2	10,8
18.	Développement économique et social en Afrique	85,3	(0,2)	5,6	2,8	8,3	93,6
19.	Développement économique et social en Asie et dans le Pacifique	54,6	(1,3)	1,9	1,5	2,1	56,7
20.	Développement économique en Europe	37,1	2,5	0,5	(0,6)	2,4	39,4

Chapitre du budget	Ressources demandées par le Secrétaire général	Actualisation des coûts				Prévisions budgétaires
		Taux de change	Inflation	Taux de vacance	Total	
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5) = (2 + 3 + 4)	(6) = (1 + 5)
21. Développement économique et social en Amérique latine et dans les Caraïbes	58,7	(0,8)	4,3	1,8	5,2	63,9
22. Développement économique et social en Asie occidentale	49,0	–	(0,8)	2,0	1,2	50,2
23. Programme ordinaire de coopération technique	44,9	0,1	1,3	0,0	1,4	46,2
24. Droits humains	143,2	5,7	2,5	(0,6)	7,6	150,8
25. Réfugiés : protection internationale, solutions durables et assistance	44,6	2,6	(0,1)	0,0	2,5	47,2
26. Réfugiés de Palestine	55,2	(1,4)	1,1	1,6	1,4	56,6
27. Aide humanitaire	27,2	0,1	0,3	1,1	1,6	28,8
28. Communication globale	109,0	0,8	5,7	4,3	10,9	119,8
29A. Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité	61,5	0,0	3,1	1,6	4,8	66,3
29B. Département de l'appui opérationnel	96,4	–	3,9	(1,9)	2,0	98,3
29C. Bureau de l'informatique et des communications	54,0	(0,5)	2,8	0,1	2,4	56,4
29D. Administration (Nairobi)	15,3	0,3	(1,6)	1,6	0,3	15,6
29E. Administration (Genève)	77,4	5,2	7,0	0,1	12,3	89,7
29F. Administration (Vienne)	19,8	0,4	0,7	(0,5)	0,6	20,4
30. Contrôle interne	22,1	0,3	0,7	1,8	2,7	24,9
31. Activités administratives financées en commun	8,0	–	–	–	–	8,0
32. Dépenses spéciales	86,7	0,4	2,3	0,0	2,7	89,4
33. Travaux de construction, transformation et amélioration des locaux et gros travaux d'entretien	31,0	0,2	0,8	0,0	1,0	32,0
34. Sûreté et sécurité	127,3	(6,1)	16,3	0,9	11,2	138,4
35. Compte pour le développement	16,3	–	0,5	–	0,5	16,8
36. Contributions du personnel	290,0	2,4	16,2	3,3	21,9	311,9
Total	2 565,2	27,6	109,4	26,2	163,2	2 728,4

^a Hors missions politiques spéciales.

Tableau complémentaire II
Incidences des changements afférents aux traitements, par chapitre du budget

(En millions de dollars des États-Unis)

Chapitre du budget	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		Agents des services généraux et des catégories apparentées		Actualisation des coûts		Total
	Avant actualisation des coûts	Après actualisation des coûts	Avant actualisation des coûts	Après actualisation des coûts	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur	Agents des services généraux et des catégories apparentées	
1. Politiques, direction et coordination d'ensemble	15,8	16,6	7,4	7,8	0,8	0,4	1,2
2. Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences	79,7	83,8	43,1	45,0	4,1	2,0	6,1
3. Affaires politiques ^a	21,6	23,0	9,6	10,6	1,4	0,9	2,4
4. Désarmement	3,5	3,8	1,2	1,3	0,3	0,1	0,4
5. Opérations de maintien de la paix	3,0	3,2	12,7	14,3	0,2	1,6	1,8
6. Utilisations pacifiques de l'espace	1,6	1,5	0,4	0,4	(0,1)	0,0	(0,1)
7. Cour internationale de Justice	5,0	5,3	3,5	3,5	0,2	0,0	0,3
8. Affaires juridiques	14,4	16,2	5,6	5,9	1,8	0,3	2,1
9. Affaires économiques et sociales	24,7	26,2	10,4	12,3	1,5	1,9	3,4
10. Pays les moins avancés, pays en développement sans littoral et petits États insulaires en développement	2,7	2,4	0,5	0,5	(0,2)	(0,0)	(0,3)
11. Appui du système des Nations Unies à l'Agenda 2063 de l'Union africaine : L'Afrique que nous voulons	2,6	2,9	0,5	0,6	0,3	0,1	0,4
12. Commerce et développement	22,1	21,9	14,4	15,2	(0,1)	0,8	0,7
14. Environnement	7,9	8,6	0,8	0,7	0,6	(0,0)	0,6
15. Établissements humains	4,6	5,1	0,7	0,5	0,5	(0,1)	0,4
16. Contrôle international des drogues, prévention du crime et du terrorisme et justice pénale	8,0	8,4	2,0	2,0	0,4	0,0	0,4
17. ONU-Femmes	3,5	3,6	0,8	0,7	0,1	(0,1)	0,0
18. Développement économique et social en Afrique	17,1	18,9	8,3	8,4	1,9	0,1	1,9
19. Développement économique et social en Asie et dans le Pacifique	16,0	17,4	9,6	9,2	1,3	(0,4)	0,9

Chapitre du budget	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		Agents des services généraux et des catégories apparentées		Actualisation des coûts		Total
	Avant actualisation des coûts	Après actualisation des coûts	Avant actualisation des coûts	Après actualisation des coûts	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur	Agents des services généraux et des catégories apparentées	
20. Développement économique en Europe	10,8	11,2	6,6	6,8	0,4	0,2	0,6
21. Développement économique et social en Amérique latine et dans les Caraïbes	15,9	17,7	11,1	11,7	1,7	0,5	2,3
22. Développement économique et social en Asie occidentale	9,1	10,1	7,0	8,2	1,0	1,2	2,2
24. Droits humains	33,5	34,7	11,5	12,5	1,1	1,0	2,1
25. Réfugiés : protection internationale, solutions durables et assistance	0,3	0,3	–	–	0,0	–	0,0
26. Réfugiés de Palestine	15,3	16,7	0,5	0,4	1,4	(0,0)	1,3
27. Aide humanitaire	6,6	7,2	2,4	2,3	0,6	(0,0)	0,5
28. Communication globale	23,4	25,3	20,7	23,9	1,9	3,2	5,1
29A. Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité	15,0	16,4	5,9	6,0	1,5	0,1	1,5
29B. Département de l'appui opérationnel	5,9	5,9	19,7	19,6	0,1	(0,1)	(0,1)
29C. Bureau de l'informatique et des communications	7,6	7,8	5,3	5,8	0,2	0,6	0,8
29D. Administration (Nairobi)	3,0	4,0	1,7	1,2	0,9	(0,5)	0,4
29E. Administration (Genève)	5,9	6,1	24,2	26,0	0,2	1,9	2,1
29F. Administration (Vienne)	1,8	1,7	4,6	4,7	(0,1)	0,2	0,1
30. Contrôle interne	6,5	7,6	2,1	2,2	1,0	0,1	1,1
34. Sécurité et sécurité	4,6	4,7	49,9	57,3	0,1	7,4	7,5
Total	419,2	446,2	304,4	327,5	27,0	23,0	50,0

^a Hors missions politiques spéciales.

Tableau complémentaire III

Incidences de l'actualisation des coefficients d'ajustement, par chapitre du budget et par lieu d'affectation

(En milliers de dollars des États-Unis)

Chapitre du budget	Coefficient et montant approuvés pour 2023		Coefficient et montant prévus pour 2024		Actualisation des coûts	
	Pourcentage	Montant	Pourcentage	Montant	Variation (en points de pourcentage)	Montant total
1. Politiques, direction et coordination d'ensemble						
New York	82,0	10 644,5	79,3	10 603,6	(2,7)	(40,9)
Genève	75,6	1 099,6	78,2	1 217,0	2,6	117,4
Autres		700,3		569,1		(131,2)
Total partiel		12 444,3		12 389,7		(54,6)
2. Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences						
New York	82,0	39 228,0	79,3	40 607,1	(2,7)	1 379,1
Genève	75,6	19 534,0	78,2	21 622,9	2,6	2 088,9
Autres		1 757,7		1 172,6		(585,1)
Total partiel		60 519,7		63 402,6		2 882,9
3. Affaires politiques^a						
New York	82,0	14 773,7	79,3	15 271,9	(2,7)	498,2
Vienne	40,8	358,1	43,0	402,6	2,2	44,5
Autres		2 123,0		1 821,9		(301,1)
Total partiel		17 254,8		17 496,4		241,6
4. Désarmement						
New York	82,0	2 032,9	79,3	2 087,6	(2,7)	54,7
Genève	75,6	298,8	78,2	348,2	2,6	49,4
Autres		241,2		253,0		11,8
Total partiel		2 572,9		2 688,8		115,9
5. Opérations de maintien de la paix						
New York	82,0	1 405,7	79,3	1 455,4	(2,7)	49,7
Beyrouth	120,0	73,5	102,8	400,2	(17,2)	326,7
Autres		4 146,5		3 361,4		(785,1)
Total partiel		5 625,7		5 217,0		(408,7)
6. Utilisations pacifiques de l'espace						
Vienne	40,8	555,6	43,0	625,9	2,2	70,3
Autres		69,0		69,8		0,8
Total partiel		624,6		695,7		71,1
7. Cour internationale de Justice						
La Haye	42,9	2 105,5	49,1	2 577,5	6,2	472,0
Total partiel		2 105,5		2 577,5		472,0

Chapitre du budget	Coefficient et montant approuvés pour 2023		Coefficient et montant prévus pour 2024		Actualisation des coûts	
	Pourcentage	Montant	Pourcentage	Montant	Variation (en points de pourcentage)	Montant total
8. Affaires juridiques						
New York	82,0	5 374,5	79,3	5 564,0	(2,7)	189,5
Genève	75,6	4 723,8	78,2	5 202,0	2,6	478,2
Vienne	40,8	540,0	43,0	608,2	2,2	68,2
Total partiel		10 638,3		11 374,2		735,9
9. Affaires économiques et sociales						
New York	82,0	19 828,7	79,3	20 534,6	(2,7)	705,9
Total partiel		19 828,7		20 534,6		705,9
10. Pays les moins avancés, pays en développement sans littoral et petits États insulaires en développement						
New York	82,0	2 128,2	79,3	2 199,3	(2,7)	71,1
Total partiel		2 128,2		2 199,3		71,1
11. Appui du système des Nations Unies à l'Agenda 2063 de l'Union africaine : L'Afrique que nous voulons						
New York	82,0	1 858,1	79,3	1 922,2	(2,7)	64,1
Addis-Abeba	62,2	168,5	66,4	192,7	4,2	24,2
Total partiel		2 026,6		2 114,9		88,3
12. Commerce et développement						
Genève	75,6	16 067,4	78,2	17 780,6	2,6	1 713,2
New York	82,0	213,7	79,3	216,2	(2,7)	2,5
Addis-Abeba	62,2	45,0	66,4	50,3	4,2	5,3
Total partiel		16 326,1		18 047,1		1 721,0
14. Environnement						
Nairobi	41,5	1 568,5	24,4	996,5	(17,1)	(572,0)
Genève	75,6	624,4	78,2	707,8	2,6	83,4
Autres		1 879,4	40,5	1 820,6	40,5	(58,8)
Total partiel		4 072,3		3 524,9		(547,4)
15. Établissements humains						
Nairobi	41,5	1 692,0	24,4	1 064,4	(17,1)	(627,6)
New York	82,0	225,9	79,3	234,1	(2,7)	8,2
Autres		68,4		69,2		0,8
Total partiel		1 986,3		1 367,7		(618,6)
16. Contrôle international des drogues, prévention du crime et du terrorisme et justice pénale						
Vienne	40,8	3 207,5	43,0	3 611,4	2,2	403,9
Total partiel		3 207,5		3 611,4		403,9
17. ONU-Femmes						
New York	82,0	2 795,6	79,3	2 893,2	(2,7)	97,6
Total partiel		2 795,6		2 893,2		97,6

Chapitre du budget	Coefficient et montant approuvés pour 2023		Coefficient et montant prévus pour 2024		Actualisation des coûts	
	Pourcentage	Montant	Pourcentage	Montant	Variation (en points de pourcentage)	Montant total
18. Développement économique et social en Afrique						
Addis-Abeba	62,2	8 053,5	66,4	9 201,9	4,2	1 148,4
New York	82,0	244,3	79,3	252,9	(2,7)	8,6
Autres		1 445,9		1 492,9		47,0
Total partiel		9 743,7		10 947,7		1 204,0
19. Développement économique et social en Asie et dans le Pacifique						
Bangkok	42,0	5 974,1	36,8	5 595,5	(5,2)	(378,6)
Autres		617,4		638,8		21,4
Total partiel		6 591,5		6 234,3		(357,2)
20. Développement économique en Europe						
Genève	75,6	7 936,3	78,2	8 773,7	2,6	837,4
Autres		31,2		31,5		0,3
Total partiel		7 967,5		8 805,2		837,7
21. Développement économique et social en Amérique latine et dans les Caraïbes						
Santiago	27,1	3 194,1	29,3	3 703,5	2,2	509,4
Autres		1 585,5		1 640,6		55,1
Total partiel		4 779,6		5 344,1		564,5
22. Développement économique et social en Asie occidentale						
Beyrouth	120,0	10 645,7	102,8	9 755,2	(17,2)	(890,5)
Autres		37,5		32,0		(5,5)
Total partiel		10 683,2		9 787,2		(896,0)
24. Droits humains						
Genève	75,6	19 608,5	78,2	21 615,9	2,6	2 007,4
New York	82,0	778,3	79,3	885,4	(2,7)	107,1
Autres		3 098,7		2 784,5		(314,2)
Total partiel		23 485,5		25 285,8		1 800,3
25. Réfugiés : protection internationale, solutions durables et assistance						
Genève	75,6	225,9	78,2	244,4	2,6	18,5
Total partiel		225,9		244,4		18,5
26. Réfugiés de Palestine						
Beyrouth	120,0	900,7	102,8	807,5	(17,2)	(93,2)
New York	82,0	319,6	79,3	326,7	(2,7)	7,1
Autres		8 770,3		7 144,6		(1 625,7)
Total partiel		9 990,6		8 278,8		(1 711,8)

Chapitre du budget	Coefficient et montant approuvés pour 2023		Coefficient et montant prévus pour 2024		Actualisation des coûts	
	Pourcentage	Montant	Pourcentage	Montant	Variation (en points de pourcentage)	Montant total
27. Aide humanitaire						
New York	82,0	2 402,3	79,3	2 475,4	(2,7)	73,1
Genève	75,6	1 110,5	78,2	1 227,5	2,6	117,0
Autres		1 117,2		884,3		(232,9)
Total partiel		4 630,0		4 587,2		(42,8)
28. Communication globale						
New York	82,0	14 795,2	79,3	15 453,6	(2,7)	658,4
Genève	75,6	860,7	78,2	950,9	2,6	90,2
Autres		1 596,8		1 601,7		4,9
Total partiel		17 252,7		18 006,2		753,5
29A. Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité						
New York	82,0	11 776,5	79,3	12 284,5	(2,7)	508,0
Autres		69,0		69,7		0,7
Total partiel		11 845,5		12 354,2		508,7
29B. Département de l'appui opérationnel						
New York	82,0	4 714,6	79,3	4 879,9	(2,7)	165,3
Total partiel		4 714,6		4 879,9		165,3
29C. Bureau de l'informatique et des communications						
New York	82,0	4 754,2	79,3	4 906,5	(2,7)	152,3
Bangkok	42,0	394,6	36,8	381,9	(5,2)	(12,7)
Autres		373,3		368,7		(4,6)
Total partiel		5 522,1		5 657,1		135,0
29D. Administration (Nairobi)						
Nairobi	41,5	1 234,1	24,4	774,2	(17,1)	(459,9)
Total partiel		1 234,1		774,2		(459,9)
29E. Administration (Genève)						
Genève	75,6	4 302,1	78,2	4 804,9	2,6	502,8
Total partiel		4 302,1		4 804,9		502,8
29F. Administration (Vienne)						
Vienne	40,8	709,9	43,0	799,6	2,2	89,7
Total partiel		709,9		799,6		89,7
30. Contrôle interne						
New York	82,0	4 025,3	79,3	4 168,4	(2,7)	143,1
Genève	75,6	340,7	78,2	377,2	2,6	36,5
Autres		424,1	40,5	346,1	40,5	(78,0)
Total partiel		4 790,1		4 891,7		101,6

<i>Chapitre du budget</i>	<i>Coefficient et montant approuvés pour 2023</i>		<i>Coefficient et montant prévus pour 2024</i>		<i>Actualisation des coûts</i>	
	<i>Pourcentage</i>	<i>Montant</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Montant</i>	<i>Variation (en points de pourcentage)</i>	<i>Montant total</i>
34. Sûreté et sécurité						
New York	82,0	2 714,7	79,3	2 804,9	(2,7)	90,2
Genève	75,6	235,6	78,2	260,9	2,6	25,3
Autres		509,4		477,5		(31,9)
Total partiel		3 459,7		3 543,3		83,6
Total		296 085,4		305 360,8		9 275,5

^a Hors missions politiques spéciales.

Tableau complémentaire IV
Incidences de l'actualisation des dépenses communes de personnel, par catégorie de personnel et par chapitre du budget

(En millions de dollars des États-Unis)

<i>Chapitre du budget</i>	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>		<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>		<i>Actualisation des coûts</i>		<i>Total</i>
	<i>Avant actualisation des coûts</i>	<i>Après actualisation des coûts</i>	<i>Avant actualisation des coûts</i>	<i>Après actualisation des coûts</i>	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>	<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>	
1. Politiques, direction et coordination d'ensemble	11,9	12,5	3,0	3,6	0,6	0,6	1,1
2. Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences	61,0	64,6	16,2	19,4	3,6	3,2	6,8
3. Affaires politiques ^a	16,7	17,7	4,9	5,3	1,0	0,5	1,5
4. Désarmement	2,7	2,8	0,5	0,6	0,2	0,1	0,3
5. Opérations de maintien de la paix	2,3	2,4	9,3	9,3	0,1	0,0	0,1
6. Utilisations pacifiques de l'espace	1,2	1,2	0,1	0,1	0,1	0,0	0,1
7. Cour internationale de Justice	2,9	4,0	1,3	1,3	1,2	0,0	1,2
8. Affaires juridiques	11,1	11,9	2,2	2,6	0,8	0,4	1,2
9. Affaires économiques et sociales	19,1	20,2	4,5	5,4	1,1	0,9	2,0
10. Pays les moins avancés, pays en développement sans littoral et petits États insulaires en développement	2,0	2,1	0,2	0,3	0,1	0,0	0,2
11. Appui du système des Nations Unies à l'Agenda 2063 de l'Union africaine : L'Afrique que nous voulons	2,1	2,2	0,2	0,2	0,2	0,0	0,2

Chapitre du budget	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		Agents des services généraux et des catégories apparentées		Actualisation des coûts		Total
	Avant actualisation des coûts	Après actualisation des coûts	Avant actualisation des coûts	Après actualisation des coûts	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur	Agents des services généraux et des catégories apparentées	
12. Commerce et développement	16,0	17,6	4,6	5,5	1,5	0,9	2,4
14. Environnement	6,7	6,4	0,3	0,3	(0,3)	0,1	(0,3)
15. Établissements humains	4,3	3,8	0,3	0,3	(0,5)	0,1	(0,5)
16. Contrôle international des drogues, prévention du crime et du terrorisme et justice pénale	5,8	6,1	0,6	0,7	0,3	0,1	0,4
17. ONU-Femmes	2,6	2,8	0,3	0,4	0,2	0,1	0,2
18. Développement économique et social en Afrique	16,9	19,2	4,0	3,6	2,3	(0,5)	1,8
19. Développement économique et social en Asie et dans le Pacifique	13,2	14,2	3,2	2,8	1,1	(0,4)	0,6
20. Développement économique en Europe	7,9	8,7	2,1	2,5	0,8	0,4	1,2
21. Développement économique et social en Amérique latine et dans les Caraïbes	12,6	13,4	5,1	5,1	0,8	0,0	0,8
22. Développement économique et social en Asie occidentale	8,6	7,4	3,2	2,7	(1,2)	(0,4)	(1,6)
24. Droits humains	26,0	28,2	3,8	4,5	2,2	0,7	2,8
25. Réfugiés : protection internationale, solutions durables et assistance	0,2	0,2	—	—	0,0	—	0,0
26. Réfugiés de Palestine	14,5	15,0	0,3	0,2	0,5	(0,0)	0,4
27. Aide humanitaire	5,1	5,5	0,9	0,8	0,4	(0,1)	0,3
28. Communication globale	18,8	20,2	8,4	9,4	1,4	1,0	2,4
29A. Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité	11,5	12,2	2,6	3,1	0,7	0,5	1,2
29B. Département de l'appui opérationnel	4,5	4,8	8,6	10,2	0,3	1,7	1,9
29C. Bureau de l'informatique et des communications	6,1	6,4	2,3	2,7	0,4	0,4	0,8
29D. Administration (Nairobi)	3,0	2,6	0,6	0,8	(0,4)	0,1	(0,3)
29E. Administration (Genève)	4,4	4,9	7,8	9,3	0,4	1,5	1,9
29F. Administration (Vienne)	1,3	1,4	1,4	1,6	0,1	0,2	0,3
30. Contrôle interne	5,2	5,4	0,8	1,0	0,2	0,2	0,4
34. Sûreté et sécurité	3,7	3,9	25,7	27,7	0,2	2,0	2,2
Total	331,9	351,9	129,3	143,6	20,0	14,3	34,3

^a Hors missions politiques spéciales.

Tableau complémentaire V

Incidences de l'actualisation des taux de vacance, par catégorie de personnel et par chapitre du budget

(En millions de dollars des États-Unis)

Chapitre du budget	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur				Agents des services généraux et des catégories apparentées				Total de l'actualisation des coûts
	Taux de vacance approuvé pour 2023 (pourcentage)	Projet de budget- programme pour 2024 (pourcentage)	Taux de vacance proposé pour 2024 (pourcentage)	Prévisions pour 2024 après actualisation des coûts	Taux de vacance approuvé pour 2023 (pourcentage)	Projet de budget- programme pour 2024 (pourcentage)	Taux de vacance proposé pour 2024 (pourcentage)	Prévisions pour 2024 (après actualisation des coûts)	
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9) = (4 + 8 - 2 - 6)
1. Politiques, direction et coordination d'ensemble	7,0	41,9	12,8	40,7	6,1	11,3	5,0	11,4	(1,0)
2. Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences	12,7	211,4	12,3	212,5	15,9	65,0	17,0	64,2	0,3
3. Affaires politiques ^a	11,4	57,3	9,8	58,4	12,5	15,8	8,1	16,8	2,1
4. Désarmement	9,9	9,2	6,8	9,5	27,4	1,8	25,2	1,9	0,4
5. Opérations de maintien de la paix	15,5	7,6	13,8	7,8	11,6	26,0	7,5	27,3	1,5
6. Utilisations pacifiques de l'espace	11,0	3,6	19,9	3,2	-	0,5	-	0,5	(0,4)
7. Cour internationale de Justice	-	11,9	-	11,9	1,7	4,9	3,2	4,8	(0,1)
8. Affaires juridiques	11,5	38,4	5,0	41,3	5,1	8,6	6,4	8,4	2,8
9. Affaires économiques et sociales	14,5	66,6	13,4	67,5	17,9	16,4	7,7	18,5	2,9
10. Pays les moins avancés, pays en développement sans littoral et petits États insulaires en développement	7,3	7,1	20,4	6,2	-	0,8	14,7	0,7	(1,0)
11. Appui du système des Nations Unies à l'Agenda 2063 de l'Union africaine : L'Afrique que nous voulons	17,4	7,0	13,3	7,4	28,8	0,7	17,7	0,8	0,5
12. Commerce et développement	5,5	58,7	10,2	55,8	5,1	20,9	6,3	20,6	(3,2)
14. Environnement	18,2	18,2	15,8	18,7	6,0	1,1	8,7	1,0	0,5
15. Établissements humains	11,8	10,0	6,3	10,6	12,0	0,8	7,4	0,9	0,7
16. Contrôle international des drogues, prévention du crime et du terrorisme et justice pénale	8,8	18,1	9,0	18,1	-	2,9	6,5	2,7	(0,2)
17. ONU-Femmes	2,7	9,3	4,9	9,1	8,0	1,2	19,9	1,1	(0,4)
18. Développement économique et social en Afrique	18,8	48,0	13,9	50,9	8,7	11,9	9,0	11,9	2,8

Chapitre du budget	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur				Agents des services généraux et des catégories apparentées				Total de l'actualisation des coûts
	Taux de vacance approuvé pour 2023 (pourcentage)	Projet de budget-programme pour 2024	Taux de vacance proposé pour 2024 (pourcentage)	Prévisions pour 2024 après actualisation des coûts	Taux de vacance approuvé pour 2023 (pourcentage)	Projet de budget-programme pour 2024	Taux de vacance proposé pour 2024 (pourcentage)	Prévisions pour 2024 (après actualisation des coûts)	
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9) = (4 + 8 - 2 - 6)
19. Développement économique et social en Asie et dans le Pacifique	9,8	37,3	6,7	38,6	7,2	11,8	5,5	12,0	1,5
20. Développement économique en Europe	2,8	28,8	3,6	28,6	3,1	9,6	7,1	9,2	(0,6)
21. Développement économique et social en Amérique latine et dans les Caraïbes	14,6	35,4	9,5	37,5	5,1	17,0	6,9	16,7	1,8
22. Développement économique et social en Asie occidentale	16,1	26,7	10,7	28,4	12,0	10,8	9,6	11,1	2,0
24. Droits humains	11,4	88,5	12,5	87,4	8,2	16,6	5,5	17,1	(0,6)
25. Réfugiés : protection internationale, solutions durables et assistance	-	0,8	-	0,8	-	-	-	-	-
26. Réfugiés de Palestine	21,7	39,3	18,5	40,9	34,3	0,6	29,4	0,7	1,6
27. Aide humanitaire	13,5	17,0	9,8	17,6	16,9	2,9	5,2	3,3	1,1
28. Communication globale	11,3	62,7	8,1	64,8	14,0	31,7	7,7	33,9	4,3
29A. Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité	14,9	40,3	10,7	42,2	13,1	9,3	16,1	9,0	1,6
29B. Département de l'appui opérationnel	14,3	15,8	17,5	15,3	12,7	30,8	16,6	29,4	(1,9)
29C. Bureau de l'informatique et des communications	15,5	20,0	17,0	19,6	18,3	8,3	13,9	8,7	0,1
29D. Administration (Nairobi)	24,2	4,0	5,1	3,7	10,5	6,5	10,2	6,3	(0,5)
29E. Administration (Genève)	7,5	6,5	8,4	8,2	5,0	1,9	4,3	1,9	1,6
29F. Administration (Vienne)	-	15,8	8,3	15,7	3,1	35,1	6,2	35,4	0,1
30. Contrôle interne	18,4	17,1	9,5	19,0	6,7	3,2	9,1	3,1	1,8
34. Sûreté et sécurité	9,5	12,2	11,3	12,0	7,6	84,2	6,4	85,4	0,9
Total partiel	12,4	1 092,6	11,1	1 109,8	10,2	471,1	9,1	476,8	22,9
36. Contributions du personnel	12,4	127,7	11,1	129,8	10,2	109,7	9,1	110,8	3,3
Total									26,2

^a Hors missions politiques spéciales.

Tableau complémentaire VI
Incidences de l'actualisation des coûts afférents aux objets de dépense autres que les postes, par chapitre du budget, avec indication des monnaies utilisées

(En milliers de dollars des États-Unis)

Chapitre du budget	Monnaies utilisées (pourcentage)					Actualisation des coûts	Pourcentage	Après actualisation des coûts
	Avant actualisation des coûts	Dollar des États-Unis (ajustement de 2,9 %)	Franc suisse (ajustement de 5,7 %)	Euro (ajustement de 4,9 %)	Autres			
1. Politiques, direction et coordination d'ensemble	39 027,3	99,9	0,0	0,0	0,0	760,5	1,9	39 787,8
2. Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences	85 800,5	88,9	9,7	1,4	—	4 396,2	5,1	90 196,7
3. Affaires politiques ^a	5 850,8	93,6	—	1,6	4,8	148,0	2,5	5 998,8
4. Désarmement	4 776,6	88,0	0,4	—	11,6	269,8	5,6	5 046,4
5. Opérations de maintien de la paix	20 250,1	79,5	—	3,0	17,5	1 943,6	9,6	22 193,7
6. Utilisations pacifiques de l'espace	1 061,7	95,0	1,2	2,7	1,2	29,2	2,8	1 090,9
7. Cour internationale de Justice	15 002,2	34,2	—	65,8	—	879,7	5,9	15 881,9
8. Affaires juridiques	16 467,1	86,1	11,8	1,2	0,8	537,2	3,3	17 004,3
9. Affaires économiques et sociales	8 985,1	100,0	—	—	—	260,6	2,9	9 245,7
10. Pays les moins avancés, pays en développement sans littoral et petits États insulaires en développement	2 079,9	100,0	—	—	—	60,5	2,9	2 140,4
11. Appui du système des Nations Unies à l'Agenda 2063 de l'Union africaine : L'Afrique que nous voulons	1 355,5	95,7	—	—	4,3	53,1	3,9	1 408,6
12. Commerce et développement	7 043,3	83,8	10,8	3,9	1,5	232,6	3,3	7 275,9
13. Centre du commerce international	20 457,6	—	100,0	—	—	1 265,9	6,2	21 723,5
14. Environnement	2 189,0	90,0	—	7,1	2,9	54,2	2,5	2 243,2
15. Établissements humains	1 568,7	88,7	—	1,7	9,6	19,0	1,2	1 587,7
16. Contrôle international des drogues, prévention du crime et du terrorisme et justice pénale	2 997,9	80,8	—	18,0	1,2	97,6	3,3	3 095,5
17. ONU-Femmes	611,5	100,0	—	—	—	17,7	2,9	629,2
18. Développement économique et social en Afrique	29 251,1	87,3	—	—	12,7	1 522,2	5,2	30 773,3
19. Développement économique et social en Asie et dans le Pacifique	5 975,7	44,2	—	—	55,8	179,0	3,0	6 154,7

Chapitre du budget	Monnaies utilisées (pourcentage)					Actualisation des coûts	Pourcentage	Après actualisation des coûts
	Avant actualisation des coûts	Dollar des États-Unis (ajustement de 2,9 %)	Franc suisse (ajustement de 5,7 %)	Euro (ajustement de 4,9 %)	Autres			
20. Développement économique en Europe	1 618,9	92,1	7,9	—	—	50,4	3,1	1 669,3
21. Développement économique et social en Amérique latine et dans les Caraïbes	9 127,1	43,1	—	—	56,9	582,5	6,4	9 709,6
22. Développement économique et social en Asie occidentale	10 507,8	100,0	—	—	—	258,4	2,5	10 766,2
23. Programme ordinaire de coopération technique	44 874,5	96,0	0,2	0,3	3,5	1 367,2	3,0	46 241,7
24. Droits humains	44 916,7	95,7	3,0	0,7	0,5	1 353,3	3,0	46 270,0
25. Réfugiés : protection internationale, solutions durables et assistance	43 934,1	—	100,0	—	—	2 486,7	5,7	46 420,8
26. Réfugiés de Palestine	14 636,3	100,0	—	—	—	424,4	2,9	15 060,7
27. Aide humanitaire	7 652,9	98,3	0,4	—	1,3	222,0	2,9	7 874,9
28. Communication globale	20 419,1	91,4	3,8	3,8	1,0	674,7	3,3	21 093,8
29A. Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité	14 666,2	100,0	—	—	—	405,2	2,8	15 071,4
29B. Département de l'appui opérationnel	52 908,7	100,0	—	—	—	740,0	1,4	53 648,7
29C. Bureau de l'informatique et des communications	27 272,4	100,0	—	—	—	790,7	2,9	28 063,1
29D. Administration (Nairobi)	5 678,4	67,0	—	—	33,0	(210,1)	(3,7)	5 468,3
29E. Administration (Genève)	30 845,5	24,8	72,4	2,8	—	7 827,5	25,4	38 673,0
29F. Administration (Vienne)	10 053,2	82,4	—	17,4	0,3	326,3	3,2	10 379,5
30. Contrôle interne	2 679,9	95,1	—	0,8	4,0	78,5	2,9	2 758,4
31. Activités administratives financées en commun	7 958,7	100,0	—	—	—	—	—	7 958,7
32. Dépenses spéciales	86 659,6	90,2	6,5	3,3	—	2 724,8	3,1	89 384,4
33. Travaux de construction, transformation et amélioration des locaux et gros travaux d'entretien	30 985,8	81,0	2,2	5,6	11,2	992,8	3,2	31 978,6
34. Sûreté et sécurité	39 922,8	96,0	2,5	—	1,5	1 164,6	2,9	41 087,4
35. Compte pour le développement	16 286,7	100,0	—	—	—	472,3	2,9	16 759,0
Total partiel	794 356,9	80,6	13,5	2,7	3,2	35 458,8	4,5	829 815,7
36. Contributions du personnel	289 996,8	79,0	16,0	2,0	3,0	18 639,3	6,4	308 636,1
Total	1 084 353,7	80,6	13,5	2,7	3,2	54 098,1	5,0	1 138 451,8

^a Hors missions politiques spéciales.

Annexe II

Incidences effectives de l'actualisation des coûts par rapport aux incidences estimatives

1. Il est donné suite dans la présente annexe à la recommandation figurant au paragraphe 25 du premier rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur le projet de budget-programme pour 2023 (A/77/7) et au paragraphe 66 du dix-neuvième rapport du Comité consultatif sur la question (A/77/7/Add.18), qui a été approuvée par l'Assemblée générale au paragraphe 8 de sa résolution 77/262 et au paragraphe 2 de la section VII de sa résolution 77/263 A.
2. Les incidences effectives de l'actualisation des coûts ont été évaluées en comparant les ajustements apportés à certaines catégories et rubriques budgétaires aux fins de l'actualisation des coûts et l'évolution réelle des coûts afférents à ces catégories et rubriques. Les montants estimatifs et les montants effectifs ont été comparés aux montants de référence de 2023 avant actualisation des coûts, et les écarts en pourcentage figurent dans les tableaux servant à la comparaison entre les incidences estimatives et les incidences effectives de l'actualisation des coûts. L'analyse a porté sur les voyages (billets d'avion et indemnité journalière de subsistance), les fournitures consommables, et le mobilier et le matériel (en particulier les véhicules et les ordinateurs portables), ainsi que sur les crédits relatifs à l'énergie, qui sont regroupés dans les frais généraux de fonctionnement.
3. Le choix des éléments était fondé sur la pertinence et l'intérêt perçus, compte tenu des résolutions récentes de l'Assemblée générale et des rapports récents du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires. Les entités ont été sélectionnées en fonction du volume des dépenses qu'elles consacraient à ces éléments. On s'est efforcé d'élargir l'analyse à d'autres lieux d'affectation que New York de façon à garantir un meilleur équilibre sur le plan géographique et de mieux rendre compte des effets des fluctuations des taux de change.
4. Le tableau 1 présente la liste des éléments analysés ainsi que les entités et les lieux d'affectation couverts par l'analyse.

Tableau 1

Champ de l'analyse : éléments, entités et lieux d'affectation

Élément	Entités analysées	Lieux d'affectation couverts
Fournitures et accessoires	CESAO, Département de l'appui opérationnel, CEA, ONUST, UNMOGIP, Département des opérations de paix, Département de la sûreté et de la sécurité et Office des Nations Unies à Genève	New York, Genève, Addis-Abeba et Beyrouth
Voyages	Ensemble des entités	Ensemble des entités
Matériel (logiciels, ordinateurs portables et véhicules)	Ensemble des entités	Ensemble des entités
Frais généraux de fonctionnement (énergie)	Département de l'appui opérationnel, Office des Nations Unies à Genève, Office des Nations unies à Vienne,	New York, Genève, Vienne, Addis-Abeba, Bangkok, Santiago et Beyrouth

Élément	Entités analysées	Lieux d'affectation couverts
	CEA, CESAP, CEPALC et CESA	

Abbreviations : CEA = Commission économique pour l'Afrique ; CEPALC = Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes ; CESA = Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale ; CESAP = Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique ; ONUST = Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve ; UNMOGIP = Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan.

5. L'actualisation des coûts de 2023 a consisté à ajuster les crédits en fonction de l'indice des prix à la consommation et du taux de change, le cas échéant (hormis pour la partie du budget dépensée directement en dollars des États-Unis). Dans le cas de l'énergie et des voyages, avant qu'il soit procédé à l'actualisation des coûts de 2023, les montants de 2022 servant de référence ont été ajustés de 9,3 % (voyages) et de 18,59 % (énergie) pour compenser l'insuffisance de l'actualisation des coûts appliquée les années précédentes.

A. Voyages

6. Les incidences effectives de l'actualisation des coûts ont été déterminées en comparant l'évolution des prix entre 2022 et 2023 pour des billets d'avion analogues achetés au moyen du budget ordinaire. Aux fins de l'analyse, on a également pris en considération l'indemnité journalière de subsistance, mais non les faux frais au départ et à l'arrivée. En outre, on a évalué si l'ajustement apporté l'année précédente aux montants servant de référence était exact.

7. En ce qui concerne le prix des billets d'avion, l'analyse a porté sur six itinéraires pour lesquels l'ONU achète fréquemment des billets. Les tarifs aériens retenus dans l'échantillon couvraient plusieurs chapitres du budget et les entités dont les voyages étaient financés au moyen du budget ordinaire. Les données retenues dans l'échantillon comprenaient tous les types de déplacements, notamment les voyages du personnel et des représentants. En ce qui concerne l'indemnité journalière de subsistance, l'analyse a porté sur trois lieux d'affectation : New York, Genève et Nairobi.

8. Des écarts ont été constatés pour les voyages individuels, mais les données agrégées montrent que le prix des billets était supérieur de 35,8 % aux estimations. Le tableau 2 établit une comparaison entre les prix estimatifs et les prix des billets effectivement constatés en 2023.

Tableau 2
Prix moyens estimatifs et effectifs des billets en 2023, par itinéraire

(En dollars des États-Unis)

Itinéraire	Prix estimatifs pour 2023		Prix effectivement constatés en 2023		Écart
	Écart en pourcentage par rapport au montant de 2023 avant actualisation des coûts	Montant	Écart en pourcentage par rapport au montant de 2023 avant actualisation des coûts	Montant	
Addis-Abeba – New York	3,7	4 580,00	(19,7)	3 546,65	(1 033,35)
Genève – Nairobi	3,7	4 250,00	(16,4)	3 427,25	(822,75)

<i>Itinéraire</i>	<i>Prix estimatifs pour 2023</i>		<i>Prix effectivement constatés en 2023</i>		<i>Écart</i>
	<i>Écart en pourcentage par rapport au montant de 2023 avant actualisation des coûts</i>	<i>Montant</i>	<i>Écart en pourcentage par rapport au montant de 2023 avant actualisation des coûts</i>	<i>Montant</i>	
Genève – New York	3,7	1 170,00	106,8	2 332,94	1 162,94
New York – Nairobi	3,7	4 580,00	66,8	7 367,48	2 787,48
Santiago – Buenos Aires	3,7	450,00	41,3	613,08	163,08
Vienne – Genève	3,7	490,00	36,3	644,23	154,23
Moyenne^a	3,7	3 415,95	35,8	4 640,17	1 224,22

^a Moyenne pondérée.

9. Le montant des indemnités journalières de subsistance individuelles a été plus stable que celui des tarifs aériens. La différence entre le montant effectif des indemnités journalières de subsistance et le montant budgétisé était inférieure à 5 % pour Nairobi et Genève, et donc proche de l'ajustement de 3,7 % reposant sur l'indice des prix à la consommation qui avait été appliqué aux fins de l'actualisation des crédits afférents aux voyages. À New York, l'indemnité journalière de subsistance est passée de 433 à 500 dollars, alors que la hausse prévue au budget était de 3,7 %, soit une augmentation de 433 à 449 dollars. L'écart s'est donc élevé à 11 %. Compte tenu du poids plus important de l'indemnité journalière de subsistance versée à New York dans l'échantillon, au niveau agrégé, le montant moyen effectif de l'indemnité était supérieur de 30 dollars au montant estimatif, comme le montre le tableau 3.

Tableau 3

Montant estimatif et montant effectif de l'indemnité journalière de subsistance en 2023

(En dollars des États-Unis)

<i>Lieu d'affectation</i>	<i>Montant estimatif de l'indemnité journalière de subsistance en 2023</i>	<i>Montant effectif de l'indemnité journalière de subsistance en 2023</i>	<i>Écart (montant)</i>
New York	449,0	500	51,0
Nairobi	253,0	260	7,0
Genève	424,1	409	(15,1)
Moyenne	398,6	428,6	30,0

Conclusion

10. Au niveau agrégé, le montant effectif des billets d'avion et de l'indemnité journalière de subsistance a augmenté au-delà des 3,7 % (augmentation de 13,4 % après prise en compte de l'ajustement apporté au montant de référence) qui avaient été prévus aux fins de l'actualisation des coûts pour 2023. Cependant, les données ne sont pas toujours comparables. Par exemple, le prix estimatif des billets d'avion entre New York et Genève était fondé sur la classe économique, alors que les prix moyens effectifs englobent les voyages du personnel et des représentants des Nations Unies qui ont droit à la classe affaires. La conclusion est que l'indice des prix à la consommation continue de donner une bonne indication des prix futurs. En cas de

différences persistantes faisant fluctuer notablement le montant du budget, le Secrétariat proposera un ajustement du montant de référence de l'exercice budgétaire précédent, comme il l'a fait pour 2023. La présente actualisation des coûts ne comporte pas d'ajustement de ce type. Le Secrétariat continuera de suivre de près l'évolution du coût des voyages et donnera de plus amples informations dans le rapport sur l'exécution du budget.

B. Frais généraux de fonctionnement : énergie

11. La méthode d'évaluation des incidences effectives de l'actualisation des coûts par rapport aux incidences estimatives repose sur l'analyse des dépenses énergétiques en 2022 et en 2023. Dans ce cas particulier, l'exactitude des ajustements apportés au montant de référence de 2022 aux fins de l'actualisation des coûts pour 2023 a également été évaluée, comme expliqué au paragraphe 46 du précédent rapport du Secrétaire général ([A/77/632](#)). En outre, dans le cadre de l'analyse, on a examiné des mesures visant à améliorer l'efficacité énergétique, afin de donner suite à la recommandation formulée par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires au paragraphe 23 de son trente-neuvième rapport sur le projet de budget-programme pour 2023 ([A/77/7/Add.38](#)), qui a été approuvée par l'Assemblée générale dans sa résolution [77/263 A](#).

12. L'analyse était fondée sur les relevés et les factures d'électricité de différents lieux d'affectation, à savoir New York, Genève, Vienne, Nairobi, Addis-Abeba, Santiago et Bangkok.

13. L'actualisation des coûts relatifs au projet de budget-programme pour 2023 comprenait un ajustement sur mesure du montant de référence de 2022 afférent aux frais généraux de fonctionnement. Cet ajustement a été appliqué à chaque lieu d'affectation sur la base d'un indice mondial des prix de l'énergie (augmentation de 18,59 %) et affiné sur la base de l'indice des prix à la consommation applicable ([A/77/632](#), par. 46).

14. Les prix effectifs de l'énergie ont varié en fonction des lieux d'affectation dans lesquels opèrent les entités financées au moyen du budget ordinaire (voir tableau 4). Les prix de l'électricité à Bangkok, Nairobi et Santiago ont connu des variations correspondant globalement aux ajustements retenus aux fins de l'actualisation des coûts. Ailleurs, des écarts plus importants ont été observés ; les prix effectivement en vigueur à Addis-Abeba et New York ont été inférieurs aux estimations, tandis qu'ils ont été supérieurs à Vienne et à Genève. Malgré les mesures prises pour réduire la consommation d'énergie à l'Office des Nations Unies à Genève, le montant de référence s'appliquant à Genève a dû de nouveau être ajusté, dans la mesure où le taux d'actualisation des coûts de 3,3 % appliqué au montant de référence de 2022 en sus de l'ajustement de 18,59 % déjà appliqué à ce montant et les mesures d'économie d'énergie n'ont pas suffi à faire face à la hausse des prix, ceux-ci ayant plus que doublé entre 2022 et 2023. En revanche, les variations de prix à New York ont été inférieures aux prévisions, ce qui a entraîné un ajustement négatif du montant de référence de 2023, qui est proposé dans la présente actualisation des coûts.

Tableau 4
Prix estimatifs et effectifs de l'électricité en 2023, par lieu d'affectation

(Pourcentage et prix en dollars des États-Unis par kWh)

Lieu d'affectation	Prix estimatifs pour 2023		Prix effectivement constatés en 2023		
	Écart en pourcentage par rapport au montant de 2023 avant actualisation des coûts	Montant	Écart en pourcentage par rapport au montant de 2023 avant actualisation des coûts	Montant	Écart
Addis-Abeba	15,2	0,049	(8,3)	0,039	(0,010)
Bangkok	(3,9)	0,133	(1,0)	0,137	0,004
Genève	3,3	0,224	163,8	0,572	0,348
Nairobi	(1,8)	0,164	(5,4)	0,158	(0,006)
New York	3,7	0,263	(34,5)	0,166	(0,097)
Santiago	(6)	0,169	(8,8)	0,164	(0,005)
Vienne	(1,4)	0,176	86,0	0,332	0,156

Conclusion

15. Les ajustements effectués aux fins de l'actualisation des coûts de 2023, y compris l'ajustement apporté au montant de référence, étaient nécessaires pour la plupart des lieux d'affectation. Toutefois, les augmentations effectives des prix à Genève (Office des Nations Unies à Genève) et à Vienne (Office des Nations Unies à Vienne) ont été sensiblement supérieures aux estimations, tandis qu'à New York (Département de l'appui opérationnel), elles ont contribué à une sous-utilisation notable des crédits. Dans le cadre de la présente actualisation des coûts, le Secrétariat propose l'apport d'autres ajustements aux montants de base afférents à l'Office des Nations Unies à Genève et au Département de l'appui opérationnel, compte tenu de l'évolution effective des prix constatée en 2023 dans ces lieux d'affectation. Les trois lieux d'affectation ont pris des mesures pour réduire la consommation d'énergie, donnant ainsi suite à la recommandation du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires ([A/77/7/Add.38](#), par. 23), qui a été approuvée par l'Assemblée générale dans sa résolution [77/263 A](#). Dans le cas de l'Office des Nations Unies à Vienne, les mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique ont suffi à contrebalancer une augmentation des prix de l'énergie qui s'est révélée plus importante que prévu. Pour cette raison, le Secrétariat propose de ne pas augmenter le montant de référence utilisé pour l'Office des Nations Unies à Vienne. Les coûts de l'énergie à Addis-Abeba ont été inférieurs aux prévisions, mais il n'est pas proposé d'ajuster le montant de référence, car la différence est négligeable (0,01 dollar par kWh) et la quantité d'énergie consommée est beaucoup plus faible qu'à New York.

16. En ce qui concerne l'actualisation des coûts du projet de budget-programme, il est proposé de continuer à ajuster le montant de référence dans des circonstances exceptionnelles (par exemple, pour 2024, il importe de relever le montant de référence pour Genève et de le réduire pour New York) et d'appliquer ensuite des ajustements prospectifs compte tenu de l'indice des prix à la consommation et des fluctuations des taux de change. Le Secrétariat continuera de suivre de près l'évolution des prix de l'énergie dans ses différents lieux d'affectation et donnera de plus amples informations dans le rapport sur l'exécution du budget.

C. Fournitures et accessoires

17. La méthode suivie pour comparer les incidences effectives de l'actualisation des coûts afférents aux fournitures et aux accessoires par rapport aux incidences estimatives a porté sur un objet de dépense en particulier, à savoir le diesel, et sur l'utilisation globale des fournitures consommables par les cinq entités dotées des crédits les plus élevés pour cette rubrique. Faute de données détaillées sur les fournitures ayant été achetées (les biens non durables ne sont pas gérés au moyen d'Umoja), il a fallu suivre une autre méthode, consistant à comparer les crédits inscrits au budget et les dépenses effectives.

18. Le Secrétariat s'est fondé sur les factures de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO) pour 2022 et 2023 afin d'analyser les prix du diesel à Beyrouth. Pour les cinq entités dotées des crédits les plus élevés au titre de la rubrique Fournitures et accessoires, on est parti du principe que l'utilisation des crédits était linéaire et conforme aux hypothèses budgétaires (par exemple, si une entité prévoyait d'acheter 120 cartouches d'encre en un an, il a été supposé que l'entité avait acheté 100 cartouches entre janvier et octobre 2023).

19. À Beyrouth, le prix du litre de diesel (le poste de dépenses le plus important parmi les fournitures et accessoires) a oscillé entre 0,68 et 1,33 dollar en 2022, et entre 0,74 et 0,95 dollar au cours de la période de janvier à octobre 2023. En moyenne, les prix du diesel à Beyrouth en 2023 étaient inférieurs d'environ 15 % à ceux de 2022 (et d'environ 20 % à ceux estimés au cours de l'actualisation des coûts en 2023).

20. Pour les cinq entités dotées des crédits les plus élevés au titre de la rubrique Fournitures et accessoires, la comparaison des dépenses effectives avec les dépenses prévues au budget (ajustées linéairement de 12 mois à 10 mois pour permettre une comparaison avec les dépenses engagées sur 10 mois) a indiqué qu'au niveau agrégé, les dépenses effectives étaient supérieures de 4,6 % aux dépenses prévues au budget. En supposant qu'il n'y ait pas de différence entre les articles dont l'achat était prévu au budget et ceux qui ont été achetés, il serait possible de conclure que les prix ont augmenté de 4,6 %, comme le montre le tableau 5.

21. Pour la Commission économique pour l'Afrique (CEA), les dépenses engagées au titre des fournitures et accessoires ne sont pas linéaires, car un plus grand nombre de manifestations se déroulent au dernier trimestre, ce qui fausse les résultats de l'analyse présentée dans le tableau 5. Par exemple, au début de novembre 2023, la CEA a tenu la deuxième réunion conjointe du Comité intergouvernemental de hauts fonctionnaires et d'experts pour l'Afrique du Nord et l'Afrique de l'Ouest, ce qui a entraîné des dépenses au titre des fournitures et accessoires qui ne sont pas prises en compte dans le tableau 5.

Tableau 5

Dépenses prévues au budget et dépenses effectives au titre des fournitures consommables, par chapitre du budget

(En dollars des États-Unis)

<i>Chapitre du budget</i>	<i>Dépenses prévues au budget pour 2023</i>	<i>Dépenses prévues entre janvier et octobre 2023</i>	<i>Dépenses effectives entre janvier et octobre 2023</i>	<i>Écart en pourcentage</i>
18. Développement économique et social en Afrique	1 274 600,0	1 062 166,7	523 526,0	(50,7)
34. Sûreté et sécurité	991 300,0	826 083,3	951 649,2	15,2

<i>Chapitre du budget</i>	<i>Dépenses prévues au budget pour 2023</i>	<i>Dépenses prévues entre janvier et octobre 2023</i>	<i>Dépenses effectives entre janvier et octobre 2023</i>	<i>Écart en pourcentage</i>
5. Opérations de maintien de la paix	919 400,0	766 166,7	1 004 573,8	31,1
29B. Département de l'appui opérationnel	585 200,0	487 666,7	753 543,2	54,5
29E. Administration (Genève)	498 300,0	415 250,0	487 077,9	17,3
Total	4 268 800,00	3 557 333,33	3 720 370,10	4,6

Conclusion

22. Pour la CESAO, l'actualisation des coûts de 2023 a donné des résultats sensiblement plus élevés que les dépenses effectives et, aux fins de la présente actualisation des coûts, le Secrétariat propose un ajustement à la baisse du montant de référence de 2023 pour les fournitures et accessoires. Pour les cinq autres entités retenues dans l'échantillon, les prix des fournitures et accessoires ont augmenté de 4,6 % entre 2022 et 2023. Toutefois, si l'on exclut la sous-utilisation des crédits à la CEA, situation jugée transitoire et susceptible d'évoluer jusqu'à la fin de l'exercice budgétaire, l'écart moyen relatif aux prix effectifs des fournitures et accessoires sera supérieur à 25 %. L'augmentation moyenne des prix effectifs semble plus élevée que l'augmentation estimative des prix appliquée pour 2023 sur la base de l'indice des prix à la consommation, mais la méthode suivie ne permet pas de tirer des conclusions catégoriques et exigerait une analyse plus poussée. En l'absence d'analyse complémentaire, le Secrétariat ne demande pas qu'il soit procédé à une augmentation du montant de référence relatif aux fournitures et accessoires et propose que les crédits demandés au titre de cette rubrique continuent d'être ajustés en fonction de l'évolution de l'indice des prix à la consommation.

D. Mobilier et matériel

23. La méthode suivie pour comparer les incidences effectives de l'actualisation des coûts afférents au mobilier et matériel par rapport aux incidences estimatives a consisté à analyser l'évolution des prix pour trois éléments, à savoir les véhicules, les ordinateurs portables et le courrier électronique, y compris les licences de sécurité associées.

24. Dans le cas des ordinateurs portables et des licences, l'analyse a reposé sur un examen des contrats-cadres régissant l'acquisition de ces biens. Dans le cas des véhicules, outre les contrats-cadres, on a également pris en compte le prix des véhicules effectivement achetés en 2023.

25. L'augmentation du prix des ordinateurs portables s'est située entre 3,5 % et 4,6 %, selon le modèle et la configuration. Les trois modèles retenus dans l'échantillon représentaient 94 % de tous les ordinateurs portables achetés par l'ONU entre janvier et la mi-novembre 2023 au moyen du contrat-cadre. Le prix du modèle le plus souvent acheté a augmenté de 4,5 % entre 2022 et 2023, comme indiqué dans le tableau 6.

26. Le prix des licences du logiciel de messagerie électronique achetées par l'ONU a augmenté de 7,1 % entre 2022 et 2023.

27. Le prix des véhicules achetés par l'ONU au moyen du budget ordinaire a diminué de 1,2 %. Cependant, l'échantillon ne comprenait que 10 véhicules, ce qui peut ne pas être représentatif de l'évolution effective du prix des véhicules utilisés par l'ONU. On a donc également procédé à une analyse du contrat-cadre, qui a montré que le prix des véhicules avait augmenté de 1,5 % entre 2022 et 2023. Le tableau 6 présente les prix estimatifs et effectifs en 2023 pour les articles retenus dans l'échantillon.

Tableau 6

Prix moyens estimatifs et prix effectifs du mobilier et du matériel en 2023

(En dollars des États-Unis)

Élément	Prix estimatifs pour 2023		Prix effectivement constatés en 2023		Écart
	Écart en pourcentage par rapport au montant de 2023 avant actualisation des coûts ^a	Montant	Écart en pourcentage par rapport au montant de 2023 avant actualisation des coûts	Montant	
Ordinateurs portables	3,7	1 214,46	4,5	1 223,97	9,51
Véhicules – contrat-cadre	3,7	21 082,21	1,5	20 635,00	(447,21)
Licences d'utilisation du logiciel de messagerie électronique	3,7	275,96	7,1	285,12	9,16

^a Taux d'inflation supposés aux États-Unis d'Amérique, les prix étant exprimés en dollars des États-Unis dans les contrats-cadres.

Conclusion

28. La rubrique budgétaire Mobilier et matériel englobe un groupe d'articles très divers. Les prix des différents articles n'ont pas évolué de la même façon, mais au niveau agrégé, l'évolution des prix a été largement conforme à celle de l'indice des prix à la consommation et aucun écart notable n'a été constaté. L'indice des prix à la consommation continue donc de donner de bonnes indications en ce qui concerne l'évolution des prix du mobilier et du matériel.

E. Conclusion générale

29. L'analyse décrite dans la présente annexe a exigé beaucoup de travail, car il a fallu extraire des données détaillées, au niveau des articles, afin de déterminer l'évolution effective des prix entre 2022 et 2023.

30. Les différences observées entre les incidences estimatives de l'actualisation des coûts et les coûts effectifs montrent que les premières étaient parfois plus élevées et parfois plus faibles que les changements effectifs des prix. Dans l'ensemble, cependant, l'utilisation d'un indice unique, tel que l'indice des prix à la consommation, donne des indications fiables aux fins de l'estimation des changements de prix des éléments analysés.

31. En outre, il reste nécessaire d'ajuster le montant de référence servant à l'actualisation des coûts pour préserver le pouvoir d'achat du budget ordinaire de l'ONU. Dans le cas de l'actualisation des coûts de 2023, les ajustements apportés aux

montants de référence de 2022 ont permis de réduire les écarts entre les incidences estimatives et les incidences effectives de l'actualisation des coûts en ce qui concernait les voyages et les frais généraux de fonctionnement relatifs à l'énergie. Dans des cas bien précis, lorsque l'indice des prix appliqué diffère sensiblement de l'évolution effective des prix, il est proposé de continuer de procéder à un ajustement rétroactif du montant de référence pour rectifier les inexactitudes découlant de l'actualisation des coûts appliquée l'année précédente.

32. Ces ajustements sur mesure restent exceptionnels et se limitent aux cas où s'ils n'étaient pas appliqués, le montant du budget s'écarterait sensiblement des montants nécessaires. Aux fins de l'actualisation des coûts de 2024, trois ajustements de ce type sont proposés, dont deux ajustements à la baisse (au titre des fournitures et accessoires pour la CESAO et au titre des frais généraux de fonctionnement pour le Département de l'appui opérationnel) et un à la hausse (au titre des frais généraux de fonctionnement pour l'Office des Nations Unies à Genève).

Appendice I

A. Évolution du taux d'inflation (indices des prix à la consommation), par lieu d'affectation ou zone

(En pourcentage)

<i>Lieu d'affectation ou zone</i>	<i>Décembre 2022</i>	<i>Mai 2023</i>		<i>Octobre 2023</i>		<i>Coefficient d'ajustement</i>
	<i>Taux approuvé pour 2023</i>	<i>Taux estimatif pour 2023</i>	<i>Taux estimatif pour 2024</i>	<i>Taux estimatif pour 2023</i>	<i>Taux estimatif pour 2024</i>	
États-Unis d'Amérique	3,7	4,2	2,2	4,1	2,5	1,029
Suisse	3,7	2,6	1,4	2,2	1,3	0,998
Zone euro	6,0	6,0	2,5	5,6	2,6	1,022
Liban	162,0	183,8	83,2	223,0	96,3	2,420
Thaïlande	2,0	2,2	1,8	1,6	2,7	1,023
Kenya	6,3	6,9	5,8	7,8	5,8	1,073
Chili	8,0	8,1	3,6	7,5	3,3	1,028
Éthiopie	31,1	31,2	17,0	30,8	27,2	1,269
Israël	3,7	4,0	2,5	4,4	2,6	1,033
Jordanie	2,9	3,8	2,9	2,2	1,8	1,011
Pakistan	11,7	30,3	20,8	32,2	21,3	1,436
Soudan	69,6	62,2	34,5	85,0	115,8	2,354

B. Taux de change des différentes monnaies utilisées par rapport au dollar des États-Unis

<i>Monnaie</i>	<i>Taux approuvé pour 2023 (utilisé dans le projet de budget pour 2024)</i>	<i>Taux pour 2024^a</i>	<i>Variation entre les taux de 2023 et 2024 (pourcentage)</i>
Dollar des États-Unis	1,0000	1,0000	—
Franc suisse	0,9272	0,8758	5,87
Euro	0,9490	0,9250	2,59
Livre libanaise	30 300,0000	85 500,0000	(64,56)
Baht	35,0400	34,7500	0,83
Shilling kényan	126,4200	163,6600	(22,75)
Nouveau shekel israélien	3,4000	3,7600	(9,57)
Peso chilien	954,2600	910,6800	4,79
Birr éthiopien	52,9170	55,2940	(4,30)
Dinar jordanien	0,7080	0,7080	—
Roupie pakistanaise	239,1700	331,5800	(27,87)
Livre soudanaise	578,5000	695,0000	(16,76)

^a Dans les cas où il n'existait pas de taux d'intérêt à terme, on s'est servi des taux de change opérationnels de l'Organisation des Nations Unies.

Appendice II

Traitements de base nets et cotisations de retraite pour les administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Classe</i>	<i>Traitement de base net (2023)</i>	<i>Cotisations de retraite (2023)</i>	<i>Traitement de base net (2024)</i>	<i>Cotisations de retraite (2024)</i>
SGA	155,9	55,2	163,1	61,3
SSG	142,9	51,2	149,5	57,0
D-2	129,0	46,3	135,0	51,5
D-1	120,4	43,1	126,0	47,9
P-5	106,7	38,0	111,6	42,2
P-4	92,5	32,6	96,8	36,3
P-3	76,6	26,6	80,1	29,7
P-2	60,1	20,8	62,9	23,0

Abréviations : SGA = secrétaire général(e) adjoint(e) ; SSG = sous-secrétaire général(e).

Appendice III

Évolution du coefficient d'ajustement (indemnité de poste), par lieu d'affectation

(En pourcentage)

<i>Lieu d'affectation</i>	<i>Coefficient approuvé pour 2023 et utilisé dans le projet de budget pour 2024</i>	<i>Actualisation préliminaire des coûts (mai 2023)</i>	<i>Coefficient en vigueur (novembre 2023)</i>	<i>Coefficient prévu pour 2024</i>
New York	82,0	80,5	80,5	79,3
Genève	75,6	81,6	80,3	78,2
Vienne	40,8	50,0	46,3	43,0
Beyrouth	120,0	116,6	35,3	102,8
Bangkok	42,0	40,3	39,4	36,8
Nairobi	41,5	34,2	29,9	24,4
Jérusalem	79,7	59,9	56,7	55,7
Santiago	27,1	32,6	29,6	29,3
Addis-Abeba	62,2	57,4	61,5	66,4
La Haye	42,9	56,4	52,5	49,1
Islamabad	34,1	29,6	35,4	32,0
Gaza	79,7	59,9	56,7	58,8
Autres	41,9			40,5

Appendice IV

A. Dépenses communes de personnel pour 2024, par personne, pour les administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur, par lieu d'affectation (hors cotisations de retraite)

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Lieu d'affectation</i>	<i>Assurance maladie</i>	<i>Indemnité pour charges de famille</i>	<i>Indemnité pour frais d'études</i>	<i>Voyages au titre du congé dans les foyers</i>	<i>Autres</i>	<i>Total</i>
Addis-Abeba	4,4	9,2	15,1	1,6	39,8	70,1
Bangkok	2,8	6,6	13,1	3,0	17,7	43,2
Beyrouth	1,8	6,9	6,7	1,0	21,2	37,6
Genève	7,0	5,8	10,9	2,2	9,8	35,7
Nairobi	3,9	5,5	9,0	2,3	18,6	39,3
New York	10,7	5,5	9,3	3,4	9,7	38,6
Santiago	3,8	6,3	10,1	2,3	12,7	35,2
Vienne	7,0	5,1	10,3	2,1	8,5	33,0
Autres	4,9	6,6	11,3	2,0	21,5	46,3

B. Dépenses communes de personnel pour 2024, par personne, pour les agents des services généraux et des catégories apparentées, par lieu d'affectation (hors cotisations de retraite)

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Lieu d'affectation</i>	<i>Assurance maladie</i>	<i>Indemnité pour charges de famille</i>	<i>Prestations dues à la cessation de service</i>	<i>Prime de connaissances linguistiques</i>	<i>Autres</i>	<i>Total</i>
Addis-Abeba	4,2	1,0	0,3	0,1	1,0	6,6
Bangkok	2,8	0,6	0,2	0,1	0,7	4,4
Beyrouth	2,9	1,4	2,1	1,0	1,4	8,8
Genève	6,4	6,9	1,6	1,7	1,1	17,7
Nairobi	5,1	1,6	0,8	0,4	0,9	8,8
New York	14,3	3,2	1,6	1,0	1,4	21,5
Santiago	7,6	0,9	1,8	0,8	1,0	12,1
Vienne	5,9	1,9	0,2	1,0	0,7	9,7
Autres	4,0	1,1	0,7	0,4	0,8	7,0

C. Évolution des dépenses communes de personnel, par personne, pour les administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur, par lieu d'affectation (hors cotisations de retraite)

(En milliers de dollars des États-Unis)

New York

Type de dépenses	2022	2023	2024
Assurance maladie	11,1	10,6	10,7
Indemnité pour charges de famille	5,7	5,4	5,5
Indemnité pour frais d'études	9,5	9,6	9,3
Voyages au titre du congé dans les foyers	3,2	3,8	3,4
Autres	8,0	9,3	9,7
Total	37,5	38,7	38,6

Genève

Type de dépenses	2022	2023	2024
Assurance maladie	6,1	5,9	7,0
Indemnité pour charges de famille	5,8	5,7	5,8
Indemnité pour frais d'études	9,6	10,6	10,9
Voyages au titre du congé dans les foyers	1,2	1,7	2,2
Autres	8,1	9,9	9,8
Total	30,8	33,8	35,7

Nairobi

Type de dépenses	2022	2023	2024
Assurance maladie	2,3	2,0	3,9
Indemnité pour charges de famille	6,7	7,6	5,5
Indemnité pour frais d'études	11,7	14,4	9,0
Voyages au titre du congé dans les foyers	2,0	3,4	2,3
Autres	27,2	28,1	18,6
Total	49,9	55,5	39,3

D. Évolution des dépenses communes de personnel, par personne, pour les agents des services généraux et des catégories apparentées, par lieu d'affectation (hors cotisations de retraite)

(En milliers de dollars des États-Unis)

New York

Type de dépenses	2022	2023	2024
Assurance maladie	16,7	21,2	14,3
Indemnité pour charges de famille	2,6	4,7	3,2
Prestations dues à la cessation de service	0,8	2,0	1,6
Prime de connaissances linguistiques	1,0	0,2	1,0
Autres	0,6	1,0	1,4
Total	21,7	29,1	21,5

Genève

Type de dépenses	2022	2023	2024
Assurance maladie	4,8	4,1	6,4
Indemnité pour charges de famille	8,4	11,7	6,9
Prestations dues à la cessation de service	0,8	2,0	1,6
Prime de connaissances linguistiques	2,3	0,6	1,7
Autres	0,3	0,8	1,1
Total	16,6	19,2	17,7

Beyrouth

Type de dépenses	2022	2023	2024
Assurance maladie	3,4	5,5	2,9
Indemnité pour charges de famille	1,8	3,5	1,4
Prestations dues à la cessation de service	0,8	2,0	2,1
Prime de connaissances linguistiques	1,5	0,9	1,0
Autres	1,4	1,9	1,4
Total	8,9	13,8	8,8

Appendice V

Changements relatifs aux taux de vacance, par chapitre du budget

(En pourcentage)

Chapitre du budget	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur			Agents des services généraux et des catégories apparentées		
	Taux approuvé pour 2023	Septembre 2023	Taux proposé pour 2024	Taux approuvé pour 2023	Septembre 2023	Taux proposé pour 2024
1. Politiques, direction et coordination d'ensemble	7,0	14,2	12,8	6,1	5,7	5,0
2. Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences	12,7	13,6	12,3	15,9	19,2	17,0
3. Affaires politiques	11,4	10,8	9,8	12,5	9,2	8,1
4. Désarmement	9,9	7,5	6,8	27,4	28,6	25,2
5. Opérations de maintien de la paix	15,5	15,3	13,8	11,6	8,5	7,5
6. Utilisations pacifiques de l'espace	11,0	22,0	19,9	—	—	—
7. Cour internationale de Justice	—	—	—	1,7	3,6	3,2
8. Affaires juridiques	11,5	5,5	5,0	5,1	7,2	6,4
9. Affaires économiques et sociales	14,5	14,9	13,4	17,9	8,7	7,7
10. Pays les moins avancés, pays en développement sans littoral et petits États insulaires en développement	7,3	22,6	20,4	—	16,7	14,7
11. Appui du système des Nations Unies à l'Agenda 2063 de l'Union africaine : L'Afrique que nous voulons	17,4	14,7	13,3	28,8	20,0	17,7
12. Commerce et développement	5,5	11,3	10,2	5,1	7,1	6,3
14. Environnement	18,2	17,5	15,8	6,0	9,8	8,7
15. Établissements humains	11,8	7,0	6,3	12,0	8,4	7,4
16. Contrôle international des drogues, prévention du crime et du terrorisme et justice pénale	8,8	9,9	9,0	—	7,4	6,5
17. ONU-Femmes	2,7	5,4	4,9	8,0	22,5	19,9
18. Développement économique et social en Afrique	18,8	15,4	13,9	8,7	10,2	9,0
19. Développement économique et social en Asie et dans le Pacifique	9,8	7,4	6,7	7,2	6,2	5,5
20. Développement économique en Europe	2,8	4,0	3,6	3,1	8,1	7,1

<i>Chapitre du budget</i>	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>			<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>		
	<i>Taux approuvé pour 2023</i>	<i>Septembre 2023</i>	<i>Taux proposé pour 2024</i>	<i>Taux approuvé pour 2023</i>	<i>Septembre 2023</i>	<i>Taux proposé pour 2024</i>
21. Développement économique et social en Amérique latine et dans les Caraïbes	14,6	10,6	9,5	5,1	7,8	6,9
22. Développement économique et social en Asie occidentale	16,1	11,8	10,7	12,0	10,9	9,6
24. Droits humains	11,4	13,9	12,5	8,2	6,2	5,5
25. Réfugiés : protection internationale, solutions durables et assistance	—	—	—	—	—	—
26. Réfugiés de Palestine	21,7	20,5	18,5	34,3	33,3	29,4
27. Aide humanitaire	13,5	10,9	9,8	16,9	5,9	5,2
28. Communication globale	11,3	9,0	8,1	14,0	8,7	7,7
29A. Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité	14,9	11,8	10,7	13,1	18,2	16,1
29B. Département de l'appui opérationnel	14,3	19,4	17,5	12,7	18,8	16,6
29C. Bureau de l'informatique et des communications	15,5	18,9	17,0	18,3	15,7	13,9
29D. Administration (Nairobi)	24,2	5,7	5,1	10,5	11,5	10,2
29E. Administration (Genève)	7,5	9,3	8,4	5,0	4,8	4,3
29F. Administration (Vienne)	—	9,2	8,3	3,1	7,0	6,2
30. Contrôle interne	18,4	10,5	9,5	6,7	10,3	9,1
34. Sécurité et sécurité	9,5	12,5	11,3	7,6	7,2	6,4
Total	12,4	12,3	11,1	10,2	10,3	9,1

Appendice VI

A. Nombre de postes, par chapitre du budget et par lieu d'affectation

Chapitre du budget	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur											Agents des services généraux et des catégories apparentées											Total
	New York	Genève	Addis-Abeba	Nairobi	Bangkok	Santiago	Beyrouth	Vienne	Jérusalem	Autres	Total partiel	New York	Genève	Addis-Abeba	Nairobi	Bangkok	Santiago	Beyrouth	Vienne	Jérusalem	Autres	Total partiel	
1. Politiques, direction et coordination d'ensemble	132	16	1	11	1	1	1	4	–	–	167	80	12	–	8	1	1	–	5	–	–	107	274
2. Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences	615	337	–	50	–	–	–	5	–	–	1 007	334	236	–	12	–	–	–	1	–	–	583	1 590
3. Affaires politiques	221	–	4	–	–	–	–	10	18	5	258	104	–	2	–	–	–	–	9	50	4	169	427
4. Désarmement	29	5	–	–	–	–	–	1	–	6	41	13	3	–	–	–	–	–	2	–	7	25	66
5. Opérations de maintien de la paix	18	–	–	–	–	–	–	–	11	3	32	9	–	–	–	–	–	29	–	170	90	298	330
6. Utilisations pacifiques de l'espace	–	–	–	–	–	–	–	18	–	2	20	–	–	–	–	–	–	–	5	–	–	5	25
7. Cour internationale de Justice	–	–	–	–	–	–	–	62	–	–	62	–	–	–	–	–	–	–	58	–	–	58	120
8. Affaires juridiques	79	50	–	–	–	–	–	16	–	–	145	46	10	–	–	–	–	–	6	–	–	62	207
9. Affaires économiques et sociales	318	–	–	–	–	–	–	–	–	–	318	178	–	–	–	–	–	–	–	–	–	178	496
10. Pays les moins avancés, pays en développement sans littoral et petits États insulaires en développement	33	–	–	–	–	–	–	–	–	–	33	8	–	–	–	–	–	–	–	–	–	8	41

Chapitre du budget	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur											Agents des services généraux et des catégories apparentées											Total
	New York	Genève	Addis-Abeba	Nairobi	Bangkok	Santiago	Beyrouth	Vienne	Jérusalem	Autres	Total partiel	New York	Genève	Addis-Abeba	Nairobi	Bangkok	Santiago	Beyrouth	Vienne	Jérusalem	Autres	Total partiel	
11. Appui du système des Nations Unies à l'Agenda 2063 de l'Union africaine : L'Afrique que nous voulons	30	—	4	—	—	—	—	—	—	—	34	9	—	1	—	—	—	—	—	—	—	10	44
12. Commerce et développement	3	252	1	—	—	—	—	—	—	—	256	1	131	—	—	—	—	—	—	—	—	132	388
13. Centre du commerce international	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
14. Environnement	5	11	—	47	8	—	7	3	—	17	98	1	2	—	10	—	—	—	3	—	1	17	115
15. Établissements humains	3	—	—	52	—	—	—	—	—	2	57	2	—	—	23	—	—	—	—	—	—	25	82
16. Contrôle international des drogues, prévention du crime et du terrorisme et justice pénale	—	—	—	—	—	—	—	98	—	—	98	—	—	—	—	—	—	—	27	—	—	27	125
17. ONU-Femmes	37	—	—	—	—	—	—	—	—	—	37	12	—	—	—	—	—	—	—	—	—	12	49
18. Développement économique et social en Afrique	4	—	183	—	—	—	—	—	—	50	237	2	—	250	—	—	—	—	—	—	51	303	540
19. Développement économique et social en Asie et dans le Pacifique	—	—	—	—	184	—	—	—	—	18	202	—	—	—	—	210	—	—	—	—	6	216	418
20. Développement économique en Europe	—	127	—	—	—	—	—	—	—	1	128	—	60	—	—	—	—	—	—	—	—	60	188
21. Développement économique et social en Amérique latine et dans les Caraïbes	—	—	—	—	—	162	—	—	—	55	217	—	—	—	—	—	189	—	—	—	74	263	480

Chapitre du budget	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur											Agents des services généraux et des catégories apparentées											
	New York	Genève	Addis-Abeba	Nairobi	Bangkok	Santiago	Beyrouth	Vienne	Jérusalem	Autres	Total partiel	New York	Genève	Addis-Abeba	Nairobi	Bangkok	Santiago	Beyrouth	Vienne	Jérusalem	Autres	Total partiel	Total
22. Développement économique et social en Asie occidentale	–	–	–	–	–	–	120	–	–	1	121	–	–	–	–	–	–	135	–	–	1	136	257
23. Programme ordinaire de coopération technique	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
24. Droits humains	13	355	2	–	6	6	3	–	8	49	442	6	100	–	–	–	–	–	–	–	11	117	559
25. Réfugiés : protection internationale, solutions durables et assistance	–	2	–	–	–	–	–	–	–	–	2	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	2
26. Réfugiés de Palestine	5	–	–	–	–	–	10	–	105	85	205	1	–	–	–	–	–	–	–	11	–	12	217
27. Aide humanitaire	33	20	–	–	–	–	–	–	–	2	55	12	5	–	–	–	–	–	–	–	–	17	72
28. Communication globale	270	14	–	3	–	–	2	5	–	32	326	203	13	–	3	–	–	4	5	–	186	414	740
29A. Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité	171	–	–	–	–	–	–	–	–	2	173	92	–	–	1	–	–	–	–	–	–	93	266
29B. Département de l'appui opérationnel	70	–	–	–	–	–	–	–	–	–	70	295	–	–	–	–	–	–	–	–	–	295	365
29C. Bureau de l'informatique et des communications	75	1	–	1	13	–	–	–	–	3	93	87	–	–	–	–	–	–	–	–	2	89	182
29D. Administration (Nairobi)	–	–	–	46	–	–	–	–	–	–	46	–	–	–	68	–	–	–	–	–	–	68	114
29E. Administration (Genève)	–	77	–	–	–	–	–	–	–	–	77	–	223	–	–	–	–	–	–	–	–	223	300
29F. Administration (Vienne)	–	–	–	–	–	–	–	20	–	–	20	–	–	–	–	–	–	–	63	–	–	63	83
30. Contrôle interne	68	7	–	9	–	–	–	3	–	–	87	22	4	–	1	–	–	–	2	–	–	29	116

Chapitre du budget	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur											Agents des services généraux et des catégories apparentées											Total
	New York	Genève	Addis-Abeba	Nairobi	Bangkok	Santiago	Beyrouth	Vienne	Jérusalem	Autres	Total partiel	New York	Genève	Addis-Abeba	Nairobi	Bangkok	Santiago	Beyrouth	Vienne	Jérusalem	Autres	Total partiel	
31. Activités administratives financées en commun	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
32. Dépenses spéciales	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
33. Travaux de construction, transformation et amélioration des locaux et gros travaux d'entretien	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
34. Sûreté et sécurité	40	4	3	3	2	2	2	—	—	—	56	343	138	137	153	81	53	95	—	—	—	1 000	1 056
35. Compte pour le développement	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
36. Contributions du personnel	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Total	2 272	1 278	198	222	214	171	145	245	142	333	5 220	1 860	937	390	279	292	243	263	186	231	433	5 114	10 334

Note : À l'exclusion des emplois de temporaire (autre que pour les réunions).

B. Ressources afférentes aux postes, par chapitre du budget et par lieu d'affectation, après actualisation des coûts

(En millions de dollars des États-Unis)

Chapitre du budget	New York	Genève	Addis-Abeba	Nairobi	Bangkok	Santiago	Beyrouth	Vienne	Autres	Total
1. Politiques, direction et coordination d'ensemble	42,9	5,9	0,2	2,3	0,3	0,3	0,2	1,2	—	53,2
2. Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences	163,5	103,2	—	8,8	—	—	—	0,9	—	276,4
3. Affaires politiques	59,1	—	1,1	—	—	—	—	3,0	9,9	73,1
4. Désarmement	7,8	1,5	—	—	—	—	—	0,4	1,4	11,1
5. Opérations de maintien de la paix	5,5	—	—	—	—	—	2,9	—	25,3	33,6
6. Utilisations pacifiques de l'espace	—	—	—	—	—	—	—	3,7	0,4	4,1
7. Cour internationale de Justice	—	—	—	—	—	—	—	—	16,8	16,8
8. Affaires juridiques	23,2	20,0	—	—	—	—	—	3,7	—	46,9
9. Affaires économiques et sociales	83,1	—	—	—	—	—	—	—	—	83,1
10. Pays les moins avancés, pays en développement sans littoral et petits États insulaires en développement	7,9	—	—	—	—	—	—	—	—	7,9
11. Appui du système des Nations Unies à l'Agenda 2063 de l'Union africaine : L'Afrique que nous voulons	6,9	—	0,8	—	—	—	—	—	—	7,8
12. Commerce et développement	0,8	78,6	0,2	—	—	—	—	—	—	79,6
14. Environnement	1,3	2,6	—	8,5	1,4	—	1,4	0,8	3,3	19,3
15. Établissements humains	0,9	—	—	9,5	—	—	—	—	0,4	10,9
16. Contrôle international des drogues, prévention du crime et du terrorisme et justice pénale	—	—	—	—	—	—	—	21,0	—	21,0
17. ONU-Femmes	10,5	—	—	—	—	—	—	—	—	10,5
18. Développement économique et social en Afrique	0,9	—	48,3	—	—	—	—	—	10,7	59,9
19. Développement économique et social en Asie et dans le Pacifique	—	—	—	—	45,2	—	—	—	3,8	49,0
20. Développement économique en Europe	—	38,2	—	—	—	—	—	—	0,2	38,4

<i>Chapitre du budget</i>	<i>New York</i>	<i>Genève</i>	<i>Addis-Abeba</i>	<i>Nairobi</i>	<i>Bangkok</i>	<i>Santiago</i>	<i>Beyrouth</i>	<i>Vienne</i>	<i>Autres</i>	<i>Total</i>
21. Développement économique et social en Amérique latine et dans les Caraïbes	–	–	–	–	–	38,8	–	–	13,7	52,5
22. Développement économique et social en Asie occidentale	–	–	–	–	–	–	37,1	–	0,3	37,4
24. Droits humains	3,5	85,7	0,4	–	1,1	1,2	0,6	–	12,6	105,2
25. Réfugiés : protection internationale, solutions durables et assistance	–	0,8	–	–	–	–	–	–	–	0,8
26. Réfugiés de Palestine	1,1	–	–	–	–	–	2,2	–	36,6	39,9
27. Aide humanitaire	9,1	4,7	–	–	–	–	–	–	6,1	19,9
28. Communication globale	70,1	5,6	–	0,6	–	–	0,8	1,3	16,0	94,4
29A. Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité	49,1	–	–	–	–	–	–	–	0,4	49,6
29B. Département de l'appui opérationnel	46,6	–	–	–	–	–	–	–	–	46,6
29C. Bureau de l'informatique et des communications	24,0	0,2	0,2	0,2	2,5	0,2	0,2	0,2	0,6	28,3
29D. Administration (Nairobi)	–	–	–	8,4	–	–	–	–	–	8,4
29E. Administration (Genève)	–	50,9	–	–	–	–	–	–	–	50,9
29F. Administration (Vienne)	–	–	–	–	–	–	–	10,6	–	10,6
30. Contrôle interne	15,9	1,9	–	1,4	–	–	–	1,1	–	20,3
34. Sûreté et sécurité	48,0	21,3	6,1	4,4	5,1	3,8	7,9	–	–	96,5
Total	681,9	421,0	57,4	44,1	55,5	44,3	53,3	47,8	158,5	1 563,7

Note : Nombre total des administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur et des agents des services généraux et des catégories apparentées. Montants calculés sur la base des taux de vacance approuvés par l'Assemblée générale dans sa résolution [77/262](#).